



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 8 Janvier 2013

JM MEURANT - C FREY -
à Etauliers
de 11 :00 à 18 :00

Les membres de la CNSB vous souhaitent leurs meilleurs vœux
Pour l'année 2013.
Qu'elle vous soit propice à de nombreuses victoires.

CALENDRIERS

La CNSB remercie
Michel Dussart
pour l'élaboration des tableaux des calendriers de 2013.

Division 1

4 journées de championnats ont été changées lors de l'élaboration du calendrier N1 (Occupation des terrains)

Rouen 1 et Sénart, absents pour les Coupes d'Europe doivent se mettre d'accord avec les équipes pour reporter ces rencontres. Ces reports seront exemptés de droit financier.

National 1

ERRATUM : La journée de réserve du 28 mai est supprimée (c'est un mardi et c'est une erreur)

20ème place dans le championnat N1 : parmi les clubs contactés seul le club d'Eysines postule pour évoluer en N1. Un tirage au sort n'est plus utile.

Le calendrier a été élaboré et communiqué aux clubs.

DOSSIERS D'ENGAGEMENT DEFINITIF

28 janvier
est la date limite de réception des dossiers au siège fédéral



CHALLENGE DE FRANCE

En attente du nombre de participants à la compétition.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX

RAPPEL **RESPECT DE LA PROCEDURE**

Les dates délai du 1^{er} décembre pour les regroupements et du 15 décembre pour la réception des règlements, formules et calendriers ont explosé.

Réclamer tous les documents a demandé des contacts personnels parce que ni procédures ni délais n'ont été respectés.

A ce jour, il manque encore un certain nombre de formulaires.

La CNSB rappelle une fois de plus que sans respect du protocole il n'y aura pas d'homologation du championnat régional et donc pas de droits sportifs pour la ou les ligue(s) concernée(s).

Nous avons conscience qu'en cette année électorale, de nouveaux dirigeants régionaux ne sont pas informés de ce qui doit être fait. Aussi nous demandons aux anciens de leur apporter l'aide nécessaire.

LIGUES	REGROUPEMENT	RATTACHEMENT	FORMULE	REGLEMENT	CALENDRIER
Normandie Haute Nor Basse Nor	Non			oui	
Centre Ouest Limousin Poitou Chare Auvergne	Non		Oui	oui	
Grand Est Alsace Lorraine Champ Ard	Oui			oui	Oui
Rhône Alpes					Oui
Midi Pyrénées				Oui	
Languedoc R				Oui	
Centre			oui	oui	Oui
Bretagne		Oui	oui	oui	Oui
Bourgogne		Oui	oui	oui	oui
Aquitaine				oui	
Ile de France					
PACA			oui	oui	oui
Nord Pas de C					
Pays de Loire					
Picardie					
Franche Com					

Plusieurs Ligues se regroupent
Pas de championnat régional connu

LES TERRAINS

La CNSB et la Commission Fédérale des Terrains sont interpellées par des rapports défavorables de la part de certains clubs visiteurs.

Sont concernés les terrains des clubs de Marseille et de Bourges. Les rapports font valoir la non-conformité et la dangerosité des terrains.

Contact est pris avec le Président de la Commission des terrains et de l'équipement.

Rappel : l'annexe 12 des RGES précise que pour participer à la D1 - D2 et N1, les terrains doivent être classés en catégorie A.

Tous les clubs ayant des difficultés doivent s'attacher les services de Monsieur Sylvain Ponge, Président de la commission des terrains.

Rappel : le club de Savigny et les Pôles France doivent nous communiquer très rapidement les lieux de leurs rencontres à domicile.

ENTENTE

Une entente est signée entre les Pirates du bassin d'Arcachon et les Corsaires d'Andernos pour les 19 ans et plus - Championnat régional d'Aquitaine.

REGLEMENTS GENERAUX DES EPREUVES SPORTIVES

Les RGES et leurs annexes doivent évoluer et c'est un travail auquel les membres de la CNSB s'attacheront en 2013 avec les commissions concernées.

Prochaine réunion fin janvier 2013

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 30 Janvier 2013

JM MEURANT - C FREY -
à Pineuilh
de 11 :00 à 18 :30

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX

LIGUES	REGROUPEMENT	RATTACHEMENT	REGLEMENT	CALENDRIER	HOMOLOGATION
Normandie Haute Nor Basse Nor	Non		Oui	Non	En attente
Centre Ouest Limousin Poitou Chare Auvergne	Oui		Oui	Oui	Oui
Grand Est Alsace Lorraine Champ Ard	Oui		Oui	Oui	Oui
Rhône Alpes			Oui	Oui	Oui
Midi Pyrénées			Oui	Oui	Oui
Languedoc R Centre			Oui	Oui	Oui
Bretagne		Oui	Oui	Oui	Oui
Bourgogne		Oui	Oui	Oui	Oui
Aquitaine			Oui	Oui	Oui
Ile de France					En attente
PACA			Oui	Oui	Oui
Nord Pas de Calais					Non
Pays de Loire					
Picardie					
Franche Com					

Plusieurs Ligues se regroupent
Pas de championnat régional connu



DOSSIERS D'ENGAGEMENT DEFINITIF

Rouen 1 et 2

Manque les entraîneurs diplômés (copie des diplômes)
Manque 1 rosters équipe réserve
Manque 3 rosters équipes jeunes
Manque les comptes de 2012 et le budget de 2013
Manque les engagements d'arbitre
Licences : 121 au lieu de 140

PUC 1 et 2

Licences Patriots : 33
Licences : 101 au lieu de 140
Licences jeunes : 53 au lieu de 50

Savigny 1 et 2

Manque les chèques

Manque les comptes de 2012 et le budget de 2013
Manque 1 rosters équipe réserve
Manque 1 rosters équipe jeunes
Terrain : indiquer à la CNSB sur quel terrain les rencontres auront lieu.
Manque les entraîneurs diplômés (copie des diplômes)
Licences : 50 au lieu de 140
Licences jeunes : 27 au lieu de 50
Licences Evry : 53
Licences Jeunes Evry : 11

Montpellier 1 et 2

Licences : 122 au lieu de 140
Licences jeunes : 42 au lieu de 50

DIVISION 1

Beaucaire

Il serait agréable de remplir les documents officiels envoyés par la CNSB qui vous ont été adressés personnellement, plutôt que d'en inventer d'autres.

Manque les comptes de 2012
Licences : 64 au lieu de 80
Licences jeunes : 26 au lieu de 30

Sénart

Compléter le dossier seulement parvenu à la fédération Engagement et roster D1

Toulouse

Manque 1 roster équipe réserve
Manque 2 rosters équipe jeunes
Manque les entraîneurs diplômés (copie des diplômes)

Pôle France

DIVISION 2

Pessac

Manque le roster de l'équipe réserve et jeunes.
Licences : 79 au lieu de 80
Licences jeunes : 14 au lieu de 30

Montigny

Manque le roster de l'équipe réserve

Dunkerque

Licences : 0 au lieu de 80

Licences jeunes : 0 au lieu de 30

Manque l'entraîneur diplômé

Terrain : document du terrain à remplir

Ermont

Manque les comptes de 2012 et le budget de 2013

Licences jeunes : 22 au lieu de 30

Chartres

Manque l'entraîneur diplômé (copie de son diplôme)

Manque les comptes de 2012 et le budget de 2013

Manque le roster de l'équipe réserve et jeunes.

Licences jeunes : 25 au lieu de 30

Vauréal

NATIONAL 1

Clermont Ferrand :

Manque le roster de l'équipe réserve

Equipe première : 12 joueurs - manque 3 joueurs

Marseille :

Manque 1 chèque de 700€

Les rosters doivent être remplis **sur les formulaires officiels.**

Manque la liste des officiels et l'entraîneur diplômé.

Manque le roster de l'équipe de réserve.

Terrain : voir avec la Commission Fédérale des Terrains

Nice :

Manque l'entraîneur diplômé

Manque les comptes de 2012 et le budget de 2013

Terrain : document du terrain à remplir

Gapeau :

Licences : 59 licences manque 1

Equipe première : 13 joueurs - manque 2 joueurs

Manque les comptes de 2012 et le budget de 2013

Manque l'entraîneur diplômé (copie de son diplôme)

Terrain : document du terrain à remplir

Argancy

Il serait agréable de remplir les documents officiels envoyés par la CNSB qui vous ont été adressés personnellement, plutôt que d'en inventer d'autres.

Manque l'entraîneur diplômé (copie de son diplôme)

Terrain : document du terrain à remplir

Manque les comptes de 2012

Licences : 52 au lieu de 60

Licences jeunes : 12 au lieu de 2

Dijon

Le remplissage du dossier est exemplaire.
Merci

Terrain : document du terrain à remplir

Ronchin

Licences Jeunes : 14 licences au lieu de 20

Valenciennes

Il serait agréable de remplir les documents officiels envoyés par la CNSB qui vous ont été adressés
personnellement, plutôt que d'en inventer d'autres.

Manque roster équipe réserve

Terrain : indiquer à la CNSB sur quel terrain les rencontres auront lieu.

Gif sur Yvette

Il manque presque TOUT

Licences : 38 au lieu de 60

Licences jeunes : 13 au lieu de 20

Manque l'entraîneur diplômé (copie de son diplôme)

Terrain : document du terrain à remplir

Manque les comptes de 2012 et le budget de 2013

Manque le roster de l'équipe réserve et jeunes.

Manque les engagements d'arbitre

Thiais

Il serait agréable de remplir les documents officiels envoyés par la CNSB qui vous ont été adressés
personnellement, plutôt que d'en inventer d'autres.

Roster équipe réserve : date de naissance des joueurs : 1905 !!!

Terrain : document du terrain à remplir

Bourges

Licences : 39 au lieu de 60

Licences jeunes : 12 au lieu de 20

Terrain : voir avec la Commission Fédérale des Terrains

Terrain : document du terrain à remplir

Roster Jeunes : l'effectif présenté (avec des âges différents) ne permet pas d'engager une équipe dans une catégorie de championnat. (obligatoire)

Boe Bon Encontre

Le dossier est OK

Pineuilh

Le dossier est OK

Eysines

Il serait agréable de remplir les documents officiels envoyés par la CNSB qui vous ont été adressés
personnellement, plutôt que d'en inventer d'autres.

Roster jeune : manque les dates de naissance - Utiliser les formulaires officiels

Manque l'entraîneur diplômé (copie de son diplôme)

Rennes

Terrain : document du terrain à remplir

La Rochelle

Licences : 45 au lieu de 60
Licences jeunes : 18 au lieu de 20
Manque tous les chèques

**Tous les documents manquants doivent être envoyés à la CNSB avant le
Lundi 4 février 2013
Les clubs non en règle ne seront pas acceptés en championnat national**

CALENDRIERS

Calendriers D1 et N1

La réunion des clubs de D1 du 25 janvier a permis de concilier les différents avis sur le calendrier D1. Celui-ci a donc été modifié.

La CNSB a étudié l'occupation des terrains de ces 2 calendriers dépendants l'un de l'autre. Elle a pu effectuer quelques inversions de rencontres en N1 mais pour les matches ci-après, les inversions ne sont pas possible du fait de l'occupation du terrain dans les 2 matches Aller et Retour. Nous demandons aux clubs concernés de trouver une date ou un lieu concertés

- Savigny 2 - Gif s/Y des 7 avril et 26 mai
- Puc 2 - Gif s/Y des 21 avril et 9 juin
- Savigny 2 - Puc 2 des 14 avril et 16 juin
- Rouen 2 et Ronchin des 21 avril et 23 juin

Les reports de ces 4 x 2 rencontres ne feront pas l'objet de droit financier.

Ils seront officiellement affichés sur le site baseball dès demain.

LES TERRAINS

RAPPEL

La CNSB et la Commission Fédérale des Terrains sont interpellées par des rapports défavorables de la part de certains clubs visiteurs.

Sont concernés les terrains des clubs de Marseille et de Bourges. Les rapports font valoir la non-conformité et la dangerosité des terrains.

Contact est pris avec le Président de la Commission des terrains et de l'équipement.

Rappel : l'annexe 12 des RGES précise que pour participer à la D1 - D2 et N1, les terrains doivent être classés en catégorie A.

Tous les clubs ayant des difficultés doivent s'attacher les services de Monsieur Sylvain Ponge, Président de la commission des terrains (terrains@ffbsc.org).

Rappel : le club de Savigny et les Pôles France doivent nous communiquer très rapidement les lieux de leurs rencontres à domicile.

REGLEMENTS GENERAUX DES EPREUVES SPORTIVES

La CNSB a le projet de rafraîchir les RGES.

Appel : la CNSB aimerait voir participer des personnes compétentes et intéressées à ce travail de longue haleine. Contacter la CNSB -> cnsb@ffbsc.org

Prochaine réunion en février 2013
La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB

du 12 février 2013

JM MEURANT - C FREY -
à Etauliers
de 11 :00 à 18 :30

LA COMMISSION NATIONALE SPORTIVE BASEBALL

Jean-Marie MEURANT : Président
Christine FREY : secrétaire
Stéphanie RAULET : chargée du site baseball
François COLOMBIER : communication
André PARKER : règlements
Olivier DUBAUT : règlements
Hervé LAPEYRE : en charge de la Nationale 2

Robin ROY : Vice-Président fédéral

L'équipe sera présentée au prochain Comité Directeur Fédéral pour approbation.

DOSSIERS D'ENGAGEMENT DEFINITIF

Rouen 1 et 2

Le dossier est OK

PUC 1 et 2

Manque les chèques

Manque les comptes de 2012 et le budget de 2013

Manque les entraîneurs diplômés (copie des diplômes)

Savigny 1 et 2

Terrain : indiquer à la CNSB sur quel terrain les rencontres auront lieu.

Pour le terrain d'Evry, la Commission des Terrains devra se prononcer sur l'état de l'aire de jeu et prendre contact avec la Commission régionale sportive de l'Ile de France.

Montpellier 1 et 2

Le dossier est OK

DIVISION 1

Beucaire

Manque les comptes de 2012

Sénart

Le dossier est OK

Toulouse

Manque 1 roster équipe réserve

Manque 2 rosters équipe jeunes

Manque les entraîneurs diplômés (copie des diplômes)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012. PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



Pôle France
Le dossier est OK

DIVISION 2

Pessac
Licences jeunes:15 au lieu de 30
Le dossier est OK

Montigny
Le dossier est OK

Dunkerque
OK

Ermont
Le dossier est OK

Chartres
Le dossier est OK

Vauréal
Le dossier est OK

NATIONAL 1
Clermont Ferrand :
OK

Marseille :
Le dossier est OK

Nice :
Manque les comptes de 2012 et le budget de 2013

Gapeau :
Le dossier est OK

Argancy
Manque l'entraîneur diplômé (copie de son diplôme)
Manque les comptes de 2012
Manque le roster de l'équipe réserve et jeunes.

Dijon
Le dossier est OK

Ronchin
Le dossier est OK

Valenciennes
Manque roster équipe réserve
Terrain : indiquer à la CNSB sur quel terrain les rencontres auront lieu.

Gif sur Yvette
Terrain : document du terrain à remplir

Thiais
Le dossier est OK

Bourges

Licences : 42 au lieu de 60

Licences jeunes : 12 au lieu de 20

Boe Bon Rencontre

Le dossier est OK

Pineuilh

Le dossier est OK

Eysines

OK

Rennes

Le dossier est OK

La Rochelle

OK

Tous les documents manquants doivent être envoyés à la CNSB avant le 1^{er} Mars 2013

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX

LIGUES	REGROUPEMENT	RATTACHEMENT	REGLEMENT	CALENDRIER	HOMOLOGATION
Normandie Haute Nor Basse Nor	Oui		Oui	Oui	Oui
Ile de France			Oui	Oui	Oui
Nord Pas de Calais			Oui	Oui	Oui

CHALLENGE DE FRANCE

Poule 1 : Rouen 1
Savigny 1
Toulouse
Pôle France

Poule 2 : Sénart
PUC 1
Montpellier 1
Beucaire

Ci-joint le programme des rencontres

Prochaine réunion 4 Mars 2013

CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 4 mars 2013

JM MEURANT - C FREY -
à Pineuilh
de 14 :00 à 18 :30

DOSSIERS D'ENGAGEMENT DEFINITIF

DIVISION 1

Toulouse

Manque 1 roster équipe réserve
Manque 2 rosters équipe jeunes
Manque les entraîneurs diplômés (copie des diplômes)

DIVISION 2

Pessac

Licences jeunes : **25** au lieu de 30
Le dossier est OK

NATIONAL 1

Bourges

Licences : 39 au lieu de 60

La CNSB renvoie les dossiers de Pessac et Bourges en carence de licence au Bureau Fédéral afin de déterminer leur évolution en Championnat de France.

DEMANDES DE REPORT

La CNSB attend les demandes de reports sur formulaire officiel avec les signatures des 2 clubs.
Aucune demande ne sera prise en considération s'il manque l'accord signé des 2 clubs.

- Savigny 2 - Gif s/Y des 7 avril et 26 mai
- Puc 2 - Gif s/Y des 21 avril et 9 juin
- Savigny 2 - Puc 2 des 14 avril et 16 juin
- Rouen 2 et Ronchin des 21 avril et 23 juin

Les reports de ces 4 x 2 rencontres ne feront pas l'objet de droit financier.

DEMANDES DE CHANGEMENT D'HORAIRE

La CNSB attend les demandes de reports sur formulaire officiel avec les signatures des 2 clubs.
Aucune demande ne sera prise en considération s'il manque l'accord signé des 2 clubs.



Division 1

Sénart – PUC

date initiale : 19 mai
date proposée : 18 mai à 19 :00
19 mai à 12 :00

Accordé

Sénart – Beaucaire

date initiale : 30 juin
date proposée : 29 juin à 19 :00
30 juin à 12 :00

Accordé

Division 2

Ermont-Pessac

date initiale : 14 avril à 11 :00
date proposée : 14 avril à 12 :00

Accordé

TERRAINS

Le 14 avril les rencontres Pôle Rouen - Stade toulousain se joueront à Toulouse.
Pour les autres rencontres des Pôles France, la CNSB attend toujours les lieux des rencontres.

Valenciennes : les rencontres auront lieu au stade du HAINAUT à Valenciennes 69 Rue des glacis

Contact téléphonique avec le président de Savigny LIEU DES RENCONTRES: le dossier avance et P. Denis transmettra à la CNSB tous les documents.

Les Pôles Rouen et Toulouse inversent leur présence les 2 et 9 juin.

Prochaine réunion en mars 2013

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB

du 11 avril 2013

JM MEURANT - C FREY -

à Pineuilh

de 11 :00 à 18 :30

Contacts téléphoniques avec Stéphanie Raulet, Olivier Dubaut, François Colombier et Hervé Lapeyre.

Contacts téléphoniques avec Michel Dussart, Secrétaire Général et Fabien Carette-Legend, Président de la CNAB.

AVERTISSEMENTS

1 - GLEESON Richard : coach du Pôle France, licence 22615 pour expulsion

2 - CERDA Mickaël, club de Rouen 2 licence 17995 pour expulsion

DEMANDES DE REPORT

Les clubs doivent s'adresser à la CNSB et non à la CNAB pour toutes demandes et les informations données par la CNAB n'exonèrent pas les clubs des procédures officielles auprès de la CNSB.

DEMANDES DE CHANGEMENT D'HORAIRE

La CNSB attend les demandes de reports sur formulaire officiel avec les signatures des 2 clubs. Aucune demande ne sera prise en considération s'il manque l'accord signé des 2 clubs.

Division 1

Pôle Rouen - Toulouse

horaire initial : 14 avril à 11 :00
Horaire proposé : 14 avril à 10 :00

Accordé

Sénart - Montpellier

date et horaire initiaux : 28 avril à 11 :00
Date et horaire proposés : 27 avril à 19 :00
Et 28 avril à 12 :00

Accordé

Sénart - Toulouse

date et horaire initiaux : 16 juin à 11 :00
Date et horaire proposés : 15 juin à 19 :00
Et 16 juin à 12 :00

Accordé

RAPPEL

Les arbitres doivent vérifier et rayer les joueurs absents sur la feuille de match et sur le IRoster.



	D20104	11 - 8
Homologué		
Vauréal - Dunkerque	D20105	7 - 8
	D20106	25 - 15
Il est conseillé de présenter au moins 12 joueurs sur la feuille de match.		
Homologué		

NATIONALE 1

Journée du 7 avril

POULE 1

Montpellier 2 - Clermont-Ferrand	N1A0101	2 - 4
	N1A0102	9 - 7
Homologué		

Nice - Gapeau	N1A0103	
	N1A0104	
En attente des documents officiels		

POULE 2

BB Encontre - Pineuilh	N1B0101	16 - 2
	N1B0102	9 - 0
Homologué		

Eysines - Bourges	N1B0103	5 - 20
	N1B0104	14 - 4
Homologué		

POULE 3

Rouen 2 - Argancy	N1C0101	9 - 4
	N1C0102	9 - 8

Expulsion : CERDA Mickaël, club de Rouen 2 licence 17995 pour expulsion
Homologué

Ronchin - Dijon	N1C0103	4 - 3
	N1C0104	12 - 8
Homologué		

POULE 4

Gif s/Yvette - PUC 2	N1D0101	1 - 10
	N1D0102	5 - 6

Amendes : Gif/Y pour feuilles de match incomplètes
Amendes : Gif/Y pour feuilles de match non officielles
Homologué

Savigny 2 - Rennes	N1D0103	12 - 11
	N1D0104	2 - 15

Statistiques : les Runs d'un lanceur : faux
Homologué

TERRAINS

Savigny 1 : la CNSB est **toujours** en attente des terrains où se dérouleront les rencontres home-team. La CNSB veut le **formulaire de report** du terrain pour **chaque rencontre**. Non seulement, la CNAB a besoin de ces renseignements pour prévoir le déplacement de ses arbitres. Nécessaire aussi pour les péréquations mais aussi pour la Commission Médicale dans le cadre de la lutte anti-dopage.

Savigny 2 : même problème

Terrains d'Evry et de Marseille : la CNSB est interpellée par la Commission Fédérale des Terrains sur la dangerosité des terrains. Le Président de la CFT est inquiet. La CNSB transmet le dossier au Secrétaire Général.

Prochaine réunion en 24 avril 2013

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 24 avril 2013

JM MEURANT - C FREY -
à Etauliers
de 11 :00 à 20 :00

Contacts téléphoniques avec Fabien Carette-Legrand, Président de la CNAB, Olivier Dubaut, membre de la CNSB et organisateur du Challenge.

**Lire les PV de la CNSB
continue d'être le conseil assidu des membres de la CNSB.**

Comme la saison précédente, beaucoup d'informations ne sont pas connues des équipes parce que les PV ne sont lus attentivement.

Ainsi ce PV6 parlera plus particulièrement de :

**Désinvolture
Reports
Communication des documents le dimanche soir
Challenge de France**

Nous espérons ainsi rendre la communication entre nous plus fluide et efficace.

La CNSB rappelle que si les feuilles de match et feuilles de scorage ne sont pas envoyées à la FFBS, le club fautif a **une défaite par pénalité** + amende.

Beaucoup de désinvolture pour les reports

Depuis le début de la saison, la CNSB remarque un grand laisser-aller sur les demandes de report : procédure et raison invoquée.

La CNSB est obligée de rappeler que les dates du championnat ne sont pas « à la carte »
Les journées de réserve sont décidées par la CNSB et acceptées par le Comité Directeur
Il est regrettable qu'elles soient gâchées.

Nommer correctement les documents numérisés afin de faciliter le travail de la CNSB qui se retrouve, sinon, avec une quarantaine d'intitulés incompréhensibles

La communication des résultats le dimanche soir à la CNSB par SMS au Président de la CNSB.
Ce n'est pas l'inverse qui doit se passer : Jean-Marie qui doit téléphoner.

Les membres de la CNSB trouvent regrettable d'être obligés :

- 1 - de rappeler toutes ces petites règles faciles à appliquer
- 2 - de sévir si cela devait continuer.

AVERTISSEMENTS

- 1 - Jean-Paul GOMEZ : club de Valenciennes, licence 28872 pour avertissement

2 - KLENNER Tany, licence 23936, club d'Ermont pour expulsion

DEMANDES DE REPORT

Bourges - BB Encontre	N1B0205	reporté au 12 mai
	N1B0206	
Arrêté municipal pour terrain impraticable		
Rennes - Thiais	N1D0309	report au 12 mai
	N1D0310	
Arrêté municipal pour terrain impraticable		

DEMANDES DE CHANGEMENT D'HORAIRE

Division 1

Sénart - Rouen 1	date et horaire initiaux : 2 juin à 11 :00
	Date et horaire proposés : 1 ^{er} juin à 15 :30
	Et 2 juin à 11 :00

Accordé

Rouen 1- Pôle Toulouse	date et horaire initiaux : 26 mai à 11 :00
	Date et horaire proposés : 25 mai à 17 :30
	Et 26 mai à 12 :00

Accordé

TERRAIN

Savigny 1 - Pôle Toulouse	date et horaire initiaux : 16 juin à 11 :00
	Lieu : Chartres

Accordé

Le terrain du Hainaut (club de Valenciennes) est indisponible jusqu'à nouvel ordre par arrêté municipal. Les clubs visiteurs doivent contacter le club de Valenciennes.

HOMOLOGATIONS

DIVISION 1

Journée du 7 avril

Sénart - Savigny 1	D102011	5 - 1
	D102012	5 - 2

Amende : envoi des documents hors délai

Homologué

Journée du 14 avril

Pôle Rouen - Toulouse	D103017
	D103018

Amende : envoi des documents hors délai

En attente des documents officiels

Savigny 1 - Rouen 1	D103019	4 - 12
	D103020	1 - 11

D20314 9 - 3
Amende : absence du iroster pour Montigny
Homologué

Vauréal - Ermont D20315 15 - 5
D20316 10 - 27

Attention : Ermont doit s'assurer qu'Andres Rocha apparaît bien sur le iroster. Nous avons dû vérifier sa licence.
Homologué

Dunkerque - Pessac D2031 6 - 7
D20318 2 - 12
Homologué

AVERTISSEMENT

Les articles 22.03.01 et 22 .03.02 des RGES font l'obligation pour les clubs de Division 2 de présenter 12 joueurs sur les feuilles de match et sur le terrain.
L'amende est de 750€ par joueur manquant.
La CNSB avertit l'ensemble des clubs et plus particulièrement les clubs de Dunkerque et de Pessac que dès le 28 avril ces 2 articles seront respectés

NATIONALE 1

Journée du 7 avril

POULE 1

Nice - Gapeau N1A0103 3 - 2
N1A0104 3 - 6

Amende : envoi des documents hors délai
Homologué

Journée du 14 avril

POULE 1

Marseille - Montpellier 2 N1A0205 8 - 6
N1A0206 4 - 12

Amende pour Montpellier 2 x 2 : absence des (E) et (M)
Homologué

Gapeau - Clermont-Ferrand N1A0207 1 - 10
N1A0208 1 - 24

Amende pour les 2 clubs : absence des (E) et (M)
Homologué

POULE 2

Bourges - BB Encontre N1B0205 reporté au 12 mai
N1B0206

Pineuilh - La Rochelle N1B0207 6 - 12
N1B0208 1 - 8

Homologué

POULE 3

Dijon - Argancy N1C0205
N1C0206

En attente des documents officiels

Ronchin - Valenciennes N1C0207 3 - 5
N1C0208 8 - 7

Avertissement : Jean-Paul GOMEZ, club de Valenciennes licence 28872

Homologué

POULE 4

PUC 2 - Savigny 2 N1D0205 5 - 2
N1D0206 5 - 7

Amende : absence des 2 irosters

Amendes : PUC 2 pour feuilles de match incomplètes

Amendes : PUC 2 pour feuilles de scorage non officielles

Homologué

Gif s/Yvette - Thiais N1D0207 10 - 5
N1D0208 10 - 8

Amende : Gif s/Yvette absence du iroster

Les documents n'ont pas été scannés à la CNSB le dimanche soir

Homologué

Journée du 21 avril

POULE 1

Montpellier 2 - Nice N1A0309 5 - 10
N1A0310 7 - 2

Amende : Montpellier 2 : absence du iroster

Amendes : Montpellier 2 pour feuille de match incomplète nom des équipes

Amendes : Nice x 2 pour feuilles de match incomplètes (E)

Homologué

Clermont-Ferrand - Marseille N1A0311 9 - 2
N1A0312 13 - 0

Amendes : Clermont-Ferrand x 2 pour feuilles de match incomplètes nom des équipes + (M)

Amendes : Marseille x 2 pour feuilles de match incomplètes (E)

Homologué

POULE 2

BB Encontre - Eysines N1B0309 2 - 4
N1B0310 3 - 11

Mettre A pour assimilé et non étranger autrement cela fait un trop grand nombre d'étrangers sur la feuille de match

Homologué

La Rochelle - Bourges N1B0311
N1B0312

En attente des documents officiels

POULE 3

Ronchin - Rouen 2 N1C0309 8 - 10
N1C0310 11 - 1

Amendes : Ronchin x 2 pour feuilles de match incomplètes (M)

Amendes : Rouen 2 x 2 pour feuilles de match incomplètes nom de l'équipe

Scorage : RBI faux : pas de RBI sur une E quand il y a déjà 2 retraits

Homologué

Valenciennes - Dijon	N1C0311	17 - 15
	N1C0312	7 - 12

Homologué

POULE 4

Rennes - Thiais	N1D0309	report au 12 mai
	N1D0310	

Gif s/Yvette - Savigny 2	N1D0311	
	N1D0312	

En attente des documents officiels

Les documents n'ont pas été scannés à la CNSB le dimanche soir

CHALLENGE DE FRANCE

Le programme proposé par l'organisation est accepté par la CNSB après modification d'une rencontre.

Il est consultable sur le site fédéral.

Horaires : certains horaires seront adaptés en fonction de l'utilisation des terrains et seront communiqués à la réunion de la Commission Technique.

Lanceurs étrangers : la formule ayant changée, l'article 6.06 du règlement du Challenge est adapté : 9 innings lors des 2ers matches et 9 innings pour la 2ème séquence de la formule.

Joueurs de l'équipe de France 18U : Pouvant être réintégrés dans leur équipe d'origine, leurs noms et prénoms doivent être inscrits sur le roster définitif **avec un astérisque.**

Prochaine réunion en mai 2013 pendant le Challenge.

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 11 mai 2013

JM MEURANT - C FREY - O.DUBAUT - F. COLOMBIER - M. DUSSART, Secrétaire Général
Contact téléphonique : Stéphanie RAULET
à Paris à 19 :45

Excusés : Hervé LAPEYRE. André PARKER

Le PV 7 parlera de :
Reports
Play Off de la Nationale 1
Sanctions Financières

DEMANDES DE REPORT

Pessac - Ermont
Demande du club d'Ermont
Refusé

Date : 2 juin

Eysines - en play off ou play down
Accordé

Dates : 6 et 7 juillet
reports les 13/14 juillet en cas de play off
Report le 18 août en cas de play down

Pessac - en play-off ou play down
Accordé

dates : 31 août et 1^{er} septembre
reports les 7/8 septembre

PLAY OFF DE LA NATIONALE 1

Les rencontres des play-off de la Nationale 1 se joueront en **3 rencontres sur un week-end.**

Samedi : play ball à 15 :00

Dimanche : 11 :00 et en suivant

LES SANCTIONS FINANCIERES

Les membres présents s'opposent à l'annulation pure et simple des sanctions financières mais acceptent de les mettre avec sursis :

- 1 - Ceci concerne les sanctions financières du 31 mars au 12 mai
- 2 - les clubs concernés ne doivent commettre aucune faute jusqu'à la fin de la saison des championnats nationaux 2013
- 3 - En cas de nouvelle faute, les sanctions financières seront appliquées intégralement.
- 4 - Tous les clubs doivent confirmer avoir pris connaissance de cette décision.
- 5 - Elles seront indiquées en italique sur la grille des sanctions financières.

CHALLENGE DE FRANCE 2014

2014

Il a été décidé lors de la Réunion Technique du 27/10/1012
que les candidatures devaient être déposées 2 ans auparavant
afin de permettre une organisation satisfaisante.

En conséquence, la CNSB fait un

**Appel à candidature
pour le CHALLENGE DE FRANCE 2014**

Dates du 9 au 11 mai 2014

Le cahier des charges est disponible sur le www.stbaseball.fr

Prochaine réunion en 15 mai 2013.

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 14 mai 2013

JM MEURANT - C FREY -
à Pineuilh
de 11 :00 à 18 :00

Le PV8 parlera plus particulièrement de :
Challenge de France
Candidature
Reports et terrains
Homologations
Courriers
Sanctions

CHALLENGE DE FRANCE

CHALLENGE de France 2013

Champion : ROUEN
2^{ème} : Sénart
3^{ème} : Equipe de France 18U

Meilleur lanceur : Keino PEREZ - Rouen
Meilleur batteur : Rolando MERINO - Sénart
MVP : Boris MARCHE - Rouen

Félicitations

Merci aux clubs de Sénart et de Limeil-Brevannes qui nous ont permis de jouer sur leur terrain au dernier moment. Merci de leur accueil et de la gentillesse de leurs bénévoles.

Le droit sportif sera déterminé à la fin du championnat de France

SANCTIONS

- 1 - Jean-Baptiste MEUNIER : Coach du PUC 2, licence 34732 pour expulsion pendant le CdF
- 2 - André LABELLE : coach, licence 18030, club de Rennes pour expulsion pendant le CdF
- 3 - Carlos JIMINIAN : coach de l'équipe de France, licence 23252, pour expulsion pendant le CdF
- 4 - Julien FEACHAN : licence 16772, club de Montpellier 2, pour avertissement.

CHALLENGE DE FRANCE 2014 et 2015

Appel à candidature
pour le CHALLENGE DE FRANCE 2014
Dates du 8 au 11 mai
Le cahier des charges est disponible sur le www.stbaseball.fr

Les propositions doivent être envoyées à la CNSB.

CHALLENGE DE France 2015

Afin de donner à l'organisation les moyens favorables, la CNSB lance la candidature pour
14 au 17 mai 2015
Ou du 22 au 25 mai 2015

Dans un monde idéal, cela permettrait aux organisateurs de l'année 2015 de venir au Challenge de 2014 et de communiquer avec l'organisation.

DEMANDES DE REPORT

Erratum

Sénart - Rouen 1

date et horaire initiaux : 2 juin à 11 :00

Date et horaire proposés : 1^{er} juin à 15 :30 et 19 :00

Accordé

DEMANDES DE CHANGEMENT D'HORAIRE

Division 1

Rouen 1- Montpellier

horaire initial : 16 juin à 11 :00

horaire proposé : 16 juin à 10 :00

Accordé

Toulouse - Savigny 1

Horaire initial : 19 mai 11 :00

horaire proposé : 19 mai à 12 :00

Accordé

TERRAINS

Valenciennes - Argancy date 19 mai à Valenciennes
se joueront à Ronchin

Valenciennes - Ronchin date 26 mai à Valenciennes
se joueront à Ronchin

Savigny1 - Montpellier 1 date 2 juin
se joueront à Compiègne

HOMOLOGATIONS

DIVISION 1

Journée du 14 avril

Pôle Rouen - Toulouse	D103017	6 - 4
	D103018	4 - 9

Amende : envoi des documents hors délai

Amende : absence du iroster pour les 2 clubs

Homologué

Journée du 28 avril

PUC 1 - Toulouse	D105033	12 - 3
	D105034	11 - 1

Homologué

Sénart - Montpellier 1	D105035	0 - 1
	D105036	5 - 1

Homologué

Pôle Rouen - Rouen 1	D105037	3 - 13
	D105038	1 - 22

Homologué

Savigny 1 - Beaucaire	D105039	0 - 7
	D105040	5 - 10

Homologué

Journée du 5 mai Réserve

Rouen 1 - Sénart	D108057	11 - 1
	D108058	5 - 2

Homologué

DIVISION 2

Journée du 28 avril

Chartres - Vauréal	D20419	9 - 3
	D20420	20 - 14

Homologué

Pessac - Montigny	D20421	19 - 0
	D20422	4 - 6

Homologué

Ermont - Dunkerque	D20423	6 - 7
	D20424	6 - 2

Homologué

Journée du 5 mai

Montigny - Dunkerque	D20525	7 - 5
	D20526	5 - 7

Homologué

Ermont - Chartres	D20527	7 - 9
	D20528	4 - 13

Homologué

Pessac - Vauréal	D20529	27 - 7
	D20530	17 - 5

Homologué

NATIONALE 1

Journée du 14 avril

POULE 2

Bourges - BB Encontre	N1B0205	reporté au 12 mai
	N1B0206	

En attente des documents

POULE 3

Dijon - Argancy	N1C0205	7 - 6
	N1C0206	0 - 10

Amende : absence du roster pour les 2 clubs

Amende : envoi des documents hors délai

Homologué

Journée du 21 avril

POULE 2

La Rochelle - Bourges	N1B0311	11 - 1
	N1B0312	13 - 5

Amendes : pour La Rochelle X 2 absence du code des matches

Amendes : La Rochelle x 2 pour feuilles de match incomplètes (E) + date +

Amende : absence des 2 rosters

Homologué

POULE 4

Rennes - Thiais	N1D0309	report au 12 mai
	N1D0310	

En attente des documents

Gif s/Yvette - Savigny 2	N1D0311	5 - 4
	N1D0312	2 - 5

Les documents n'ont pas été scannés à la CNSB le dimanche soir

Amendes : pour les 2 clubs pour feuilles de match incomplètes (E) (M)

Homologué

Il est recommandé d'avoir un minimum de 12 joueurs sur le terrain
--

Journée du 5 mai

POULE 1

Montpellier 2 - Gapeau	N1A0413	10 - 5
	N1A0414	11 - 10

Avertissement Julien FEACHAN, licence 16772, club de Montpellier 2

Homologué

Nice - Marseille	N1A0415	
	N1A0416	

En attente des documents

POULE 2

Pineuilh - Eysines	N1B0413	2 - 12
	N1B0414	5 - 15

Homologué

La Rochelle - BB Encontre	N1B0415	1 - 3
	N1B0416	9 - 1

Amendes : La Rochelle x 2 pour feuilles de match incomplètes (E) + catégorie, club recevant

Amendes : pour La Rochelle X 2 absence du code des matches

Amende : La Rochelle :feuilles de scorage très incomplètes

Homologué

POULE 3

Valencienne - Rouen 2	N1C0413	7 - 8
	N1C0414	4 - 25

Homologué

Argancy - Ronchin	N1C0415	3 - 5
	N1C0416	3 - 6

Homologué

POULE 4

PUC 2 - Rennes	N1D0413	12 - 2
	N1D0414	4 - 2

Expulsion : Jean-Baptiste MEUNIER - PUC2 -
André LABELLE - Rennes -

Homologué

Savigny 2 - Thiais	N1D0415	10 - 15
	N1D0416	10 - 9

Amende : communication des résultats le dimanche soir après 20 :00

Homologué

Il est recommandé d'avoir un minimum de 12 joueurs sur le terrain
--

COURRIERS

1 - Courrier de PACA : rain-out -> Les joueurs doivent être, à défaut d'être qualifiés dans la 1^{ère} phase de championnat, **licenciés** à la date initiale du match.

2 - Courrier de Midi-Pyrénées : Selon l'exposé, la demande de changement de date d'une rencontre étant faite après le calendrier prévisionnel et avant le calendrier définitif, ce n'est pas un report mais une modification de calendrier. La date initiale n'étant plus retenue comme telle, l'obligation des licences n'est retenue que pour la date du calendrier définitif.

Prochaine réunion en 30 mai 2013.

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 30 mai 2013

JM MEURANT - C FREY -
à Pineuilh
de 11 :00 à 18 :00

Le PV9 parlera plus particulièrement de :

Reports et terrains
Homologations
Club d'Argancy
Club de Ronchin
Club de Rouen 2
Sanctions
Championnats Régionaux
Candidature pour le Challenge de France

CHALLENGE DE FRANCE 2014 et 2015

Appel à candidature
pour le CHALLENGE DE FRANCE 2014
Dates du 8 au 11 mai
Le cahier des charges est disponible sur le www.stbaseball.fr

Les propositions doivent être envoyées à la CNSB.

CHALLENGE DE France 2015

Afin de donner à l'organisation les moyens favorables, la CNSB lance la candidature pour
14 au 17 mai 2015
Ou du 22 au 25 mai 2015

Dans un monde idéal, cela permettrait aux organisateurs de l'année 2015 de venir au Challenge de 2014 et de communiquer avec l'organisation.

SANCTIONS

- 1 - Grégor HANSCH : licence 9719, club d'Argancy pour expulsion
- 2 - Cyril DELAITRE : licence 23673, club d'Argancy pour expulsion

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



REPORTS

Marseille - Gapeau Terrain impraticable
Report au 30 juin

Bourges - Eysines Terrain impraticable
Report au 30 juin

TERRAINS

Rouen 2 - Ronchin date initiale :23 juin
Le terrain est occupé le dimanche
Puisqu'aucun accord à l'amiable n'a pu se faire entre les 2 équipes, la CNSB est obligée de décider pour elles :

- **les rencontres se joueront le samedi 22 juin.**
- **Heure du play-ball : 15 :00**

Les 2 équipes devront se conformer à la décision de la CNSB. En cas d'absence, un forfait sera enregistré.

RAPPEL

Il est recommandé d'appliquer l'article 18.05.01 des RGES (page 22) qui spécifie les règles du « pre-game practice »

HOMOLOGATIONS

DIVISION 1

Journée du 19 mai

Sénart - PUC 1 D106041 6 - 3
D106042 9 - 2

Amende : absence du iroster pour les 2 clubs

Homologué

Toulouse - Savigny 1 D106043 5 - 2
D106044 4 - 0

Homologué

Pôle Toulouse - Montpellier 1 D106045 0 - 4
D106046 6 - 8

Homologué

Rouen 1 - Beaucaire D106047 2 - 7
D106048 15 - 5

Homologué

Journée du 26 mai

Rouen 1 - Pôle Toulouse D113099 3 - 0
D113100 3 - 2

Homologué

Montpellier 1 - Pôle Rouen D114105

	D114106	
En attente des documents		
Savigny 1 - Sénart	D110073	10 - 7
	D110074	5 - 8
Homologué		
Beaucaire - PUC 1	D101007	1 - 10
	D101008	0 - 1
Homologué		

DIVISION 2

Journée du 26 mai

Pessac - Chartres	D20631	
	D20632	
En attente des documents		
Ermont - Montigny	D20633	0 - 10
	D20634	4 - 5
Homologué		
Dunkerque - Vauréal	D20635	6 - 2
	D20636	6 - 3
<u>Amende</u> : absence du iroster pour les 2 clubs		
Homologué		

NATIONALE 1

Journée du 14 avril

POULE 2

Bourges - BB Encontre	N1B0205	1 - 10
	N1B0206	1 - 12
Joués le 12 mai		
Homologué		

Journée du 21 avril

POULE 4

Rennes - Thiais	N1D0309	9 - 2
	N1D0310	4 - 1
Homologué		

Journée du 5 mai

Nice - Marseille	N1A0415	15 - 4
	N1A0416	20 - 0
<u>Amende</u> : hors délai		
Homologué		

Journée du 19 mai

POULE 1

Nice - Clermont-Ferrand	N1A0517	1 - 4
	N1A0518	6 - 5

Homologué

Marseille - Gapeau	N1A0519	report au 30 juin
	N1A0520	

POULE 2

Bourges - Pineuilh	N1B0517	7 - 6
	N1B0518	16 - 6

Homologué

Eysines - La Rochelle	N1B0519	12 - 2
	N1B0520	4 - 1

Homologué

POULE 3

Dijon - Rouen 2	N1C0517	7 - 14
	N1C0518	3 - 6

Scorage : pas à la hauteur de la Nationale 1 : pas de nom de lanceur quand il y a un DH - colonne IC vide - les remplaçants sont notés sur les feuilles de scorage même quand ils n'entrent pas sur le terrain !? - des incohérences.

Homologué

Valencienne - Argancy	N1C0519	10 - 3
	N1C0520	1 - 9

Expulsions : 1 - HANSCH Gregor - licence 9719 - club d'Argancy
2 - DELAITRE Cyril - licence 23673 - club d'Argancy

Homologué

<p>La CNSB attire l'attention du club d'Argancy sur le nombre d'expulsion de ses joueurs. La CNSB rappelle que, à la 3^{ème} expulsion, l'annexe 2 des RGES l'autorise à donner une amende <u>conséquente</u> au club.</p>
--

POULE 4

PUC 2 - Thiais	N1D0517	9 - 3
	N1D0518	7 - 8

Homologué

Rennes - Gif s/Yvette	N1D0519	11 - 1
	N1D0520	9 - 8

Amende : absence des 2 irosters pour les 2 clubs

Homologué

Journée du 26 mai

POULE 1

Clermont-Ferrand - Montpellier	N1A0621	6 - 5
	N1A0622	12 - 2

Homologué

Gapeau - Nice	N1A0623	3 - 7
---------------	---------	-------



N1A0624 3 - 13

Homologué

POULE 2

Pineuilh - BB Encontre N1B0621
N1B0622

En attente de documents

Bourges - Eysines N1B0623 report au 30 juin
N1B0624

POULE 3

Argancy - Dijon N1C0621 6 - 4
N1C0622 10 - 0

Amende : Argancy x 2 : feuilles de match incomplètes (E)

Homologué

Valencienne - Ronchin N1C0623
N1C0624

Amende : non communication des résultats le dimanche soir

En attente de documents

POULE 4

Thiais - Rennes N1D0621 2 - 13
N1D0622 7 - 6

Homologué

Savigny 2 - Gif s/Yvette N1D0623 11 - 8
N1D0624 5 - 6

Homologué

CHAMPIONNATS REGIONAUX

A l'exception de la région PACA, la CNSB ne reçoit aucun résultat, ni bilan des championnats régionaux.

Annexe 4 des RGES oblige les ligues à transmettre les résultats de leurs championnats **tous les 15 jours**.

Annexe 2 des RGES autorise la CNSB à mettre une amende aux ligues fautives.

Prochaine réunion en juin 2013.

La CNSB



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 25 juin 2013

JM MEURANT - C FREY -
A Pineuilh
De 11 :00 à 18 :00

Le PV10 parlera plus particulièrement de :
National 1
Reports et terrains
Homologations
Sanctions

NATIONAL 1 A LIRE TRES ATTENTIVEMENT

1 - Play-off : pour des raisons de possibles égalités, les play-off se joueront en 3 rencontres et, pour des raisons sportives, les rencontres se joueront en **7 manches** :

3 x 7

La CNSB demandera au Comité Directeur de valider cette décision le 29 juin.

2 - Play-Down : Les 3^{ème}, 4^{èmes} et 5^{èmes} de chaque poule évoluent dans 2 poules en 2 x 7 IN. Les 2 derniers de ces 2 poules descendront en Régional.

Attention : lorsque les équipes se sont déjà rencontrées lors de la phase de qualification, elles conservent le bénéfice de la moyenne de leurs victoires.

3 - Le calendrier des phases finales sera édité mardi prochain après les dernières rencontres reportées.

4 - Afin d'homologuer les rencontres le plus rapidement possible le 2 juin (pour éditer le calendrier très rapidement) la CNSB, exceptionnellement, traitera les rencontres sur les documents scannés le dimanche soir. Nous vous demandons, donc, d'être vigilants à envoyer toutes les feuilles de match, score, et iroster.

SANCTIONS

- 1 - Vicente Simon, club de Beaucaire, licence 9307 : avertissement
- 2 - Expulsion : Geoffrey MOSCHETTI, licence 18019, club de Gapeau
- 3 - Expulsion : Jurge CASTELLANOS, licence 35116, entente Savigny 2-Evry
- 4 - Expulsion : James MURRAY, licence 82310, PUC
- 5 - 23 juin - Expulsion : Jean-Guillaume SOULIER, licence 19957, Dijon
- 6 - 23 juin - Expulsion : Jean-Paul, licence 28872, Valenciennes

REPORTS

Pessac-Dunkerque

Terrain impraticable
Reporté le 7 juillet



TERRAINS

Bourges-Eysines 30 juin : terrain indisponible (mairie)
Se joueront à Olivet

Savigny 1 - Toulouse 21 juillet

**La procédure fédérale exige que le formulaire doive être rempli afin que la CNSB donne son accord et la transmette à la Commission Médicale le plus rapidement.
Actuellement, ces rencontres n'ont pas de lieu d'accueil.**

HOMOLOGATIONS

DIVISION 1

Journée du 26 mai

Montpellier 1 - Pôle Rouen	D114105	17 - 2
	D114106	15 - 5

Amende pour Montpellier x2 : absence des (E) et (M)
Homologué

Journée du 2 juin

Pôle Rouen - PUC 1	D107049	3 - 12
	D107050	1 - 18

Homologué

Sénart - Rouen 1	D107051	6 - 4
	D107052	3 - 8

Homologué

Savigny 1- Montpellier 1	D107053	1 - 2
	D107054	0 - 1

Homologué

Beucaire - Toulouse (inversés)	D108063	9 - 1
	D108064	6 - 3

Homologué

Journée du 9 juin

PUC 1- Pôle Toulouse	D108059	7 - 8
	D108060	6 - 4

Homologué

Montpellier 1 - Savigny 1	D108061	10 - 5
	D108062	3 - 7

Amende pour les 2 clubs : absence des (E) et (M)
Homologué

Toulouse - Beaucaire	D107055	1 - 5
	D107056	4 - 8

Homologué

Journée du 16 juin

Sénart - Toulouse D109065 9 - 0
 D109066 7 - 0

Homologué

Savigny 1- Pôle Toulouse D109067 7 - 1
 D109068 3 - 2

Amende pour Savigny x2 : absence des (E) et (M)
Homologué

Rouen 1 - Montpellier 1 D109069 7 - 3
 D109070 7 - 1

Homologué

PUC 1 - Beaucaire D109071 11 - 10
 D109072 7 - 3

Expulsion : James MURRAY, licence 82310, PUC
Homologué

DIVISION 2

Journée du 26 mai

Pessac - Chartres D20631 3 - 5
 D20632 6 - 11

Amende : Chartres pour le 1^{er} match : feuille de match incomplète (E)
Homologué

Journée du 2 juin

Vauréal - Montigny D20737 8 - 12
 D20738 12 - 11

Amende : Montigny pour le 1^{er} match : feuille de match incomplète (E)
Homologué

Pessac - Ermont D20739 12 - 2
 D20740 5 - 3

Homologué

Chartres - Dunkerque D20741 6 - 3
 D20742 0 - 6

Homologué

Journée du 9 juin

Montigny - Chartres D20843 4 - 17
 D20844 6 - 1

Amende : feuilles de match incomplètes pour les 2 clubs x 2 : (E)
Homologué

Ermont - Vauréal D20845 19 - 3
 D20846 16 - 6

Homologué

Pessac - Dunkerque D20847
 D20848

Terrain impraticable : reporté au 30 juin

NATIONALE 1

Journée du 26 mai

POULE 2

Pineuilh - BB Encontre	N1B0621	1 - 19
	N1B0622	8 - 27

Feuilles de match non signées par les arbitres
Homologué

POULE 3

Valencienne - Ronchin	N1C0623	7 - 9
	N1C0624	15 - 7

Amende : non communication des résultats le dimanche soir
Amende Valenciennes x 2 : absence du code des matches
Amende Valenciennes x 2 : feuilles de match incomplètes (E)
Homologué

Journée du 2 juin

POULE 1

Montpellier 2 - Marseille	N1A0725	10 - 0
	N1A0726	21 - 10

Homologué

Clermont-Ferrand - Gapeau	N1A0727	15 - 0
	N1A0728	17 - 4

Homologué

POULE 2

BB Encontre - Bourges	N1B0725	7 - 2
	N1B0726	3 - 2

Homologué

La Rochelle - Pineuilh	N1B0727	7 - 8
	N1B0728	3 - 1

Homologué

POULE 3

Ronchin - Argancy	N1C0725	10 - 12
	N1C0726	10 - 0

Amendes : pour Ronchin 1^{er} match : absence du code des matches
Homologué

Rouen 2 - Valencienne	N1C0727	10 - 6
	N1C0728	12 - 11

Homologué

POULE 4

Thiais - Savigny 2	N1D0725	4 - 9
	N1D0726	5 - 2

Amende : Savigny 2 pour le 2^{ème} match : feuilles de match incomplètes (E)

Journée du 16 juin

POULE 1

Gapeau - Montpellier 2 N1A0933
 En attente des feuilles de match et des feuilles de scorage
 N1A0934 0 - 7 **Forfait**
Expulsion : Goeffrey MOSCHETTI, licence 18019, club de Gapeau
 Homologué

Marseille - Nice N1A0935 0 - 12
 N1A0936 2 - 6
Les 2 équipes n'ont que 10 joueurs pour les 2 rencontres
 Homologué

POULE 2

Eysines - Pineuilh N1B0933 22 - 0
 N1B0934 14 - 2
 Homologué

BB Encontre - La Rochelle N1B0935 5 - 8
 N1B0936 0 - 11
 Homologué

POULE 3

Argancy - Rouen 2 N1C0933 6 - 3
 N1C0934 6 - 11
 Homologué

Dijon - Ronchin N1C0935 11 - 12
 N1C0936 1 - 13
 Homologué

POULE 4

Savigny 2 - PUC 2 N1D0933 5 - 2
 N1D0934 11 - 14
Amende : feuilles de match et scorage hors délai
Amendes : pour les 2 clubs pour feuilles de match incomplètes (E) (M)
Expulsion : Jurge CASTELLANOS, licence 35116, entente Savigny 2-Evry
 Homologué

Thiais - Gif s/Yvette N1D0935 1 - 6
 N1D0936 2 - 5
 Homologué

COURRIER

Courrier de Beaucaire : les résultats des rencontres sont confirmés. Les feuilles de scorage ont été vérifiées comme il se doit.

Prochaine réunion le 2 juillet

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB

du 2 juillet 2013

JM MEURANT - C FREY - Hervé LAPEYRE
Tel : Stéphanie RAULET
A Etauliers
De 10 :30 à 18 :50

Le PV11 parlera plus particulièrement de :

National 2
National 1
Reports et terrains
Homologations
Sanctions

NATIONAL 2

Responsable : Hervé LAPEYRE

- 1 - 13 championnats régionaux
 - Actuellement, seules 5 Commissions Régionales sportives ont envoyé leurs résultats :
 - Soit Ile de France - Aquitaine - Normandie - Midi-Pyrénées - Centre
 - **Date limite d'envoi des résultats : 8 juillet**
- 2 - 24 places en N2
- 3 - Dossier d'engagement
 - **Date limite d'envoi des engagements : 27 juillet**
- 4 - calendrier : il faut 6 journées de championnat et 1 journée de réserve
 - 1^{er} - 8 - 15 septembre - 22 septembre journée de réserve - 29 septembre ¼ finale
 - 6 - 13 octobre ½ finale et finale
 - **Envoi du calendrier le 15 août**
- 5 - Accès à différents outils de travail à Hervé Lapeyre

NATIONAL 1

Le calendrier des phases de classement et de maintien est édité sur site baseball

Play Down

Le 1^{er} nommé est home team au 1^{er} match

La 2^{ème} équipe est home team au 2^{ème} match

Play off

Le 1^{er} nommé est home team et au 3^{ème} match si nécessaire

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81

Envoie tous les documents au siège fédéral



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00

SANCTIONS

- 1 - Expulsion : Jean-Guillaume SOULIER, licence 19957, Dijon
- 2 - Expulsion : Jean-Paul, licence 28872, Valenciennes
- 3 - Expulsion : Delvin SANDERS, licence, 88424, PUC

REPORTS

Pessac - en play-off ou play down
Accordés dates : 31 août et 1^{er} septembre
 report les 7/8 septembre
 Dates : 24 et 25 août
 Report les 14 et 15 septembre

TERRAINS

Savigny 1 - Toulouse 21 juillet
 Se joueront à Compiègne

7 juillet : les matches Valenciennes se joueront sur le terrain d'Arras.

HOMOLOGATIONS

DIVISION 1

Journée du 23 juin

Montpellier 1- Toulouse	D110075	8 - 9
	D110076	10 - 3

Homologué

Beaucaire - Pôle Rouen	D110077	10 - 0
	D110078	6 - 8

Homologué

Rouen 1 - PUC 1	D110079	13 - 4
	D110080	10 - 0

Expulsion : Delvin SANDERS, licence 88424, PUC 1

Annexe 2 des RGES - § 7 : Cumul de 3 expulsions aux membres d'une même équipe : 1000€ pour le PUC 1

Homologué

DIVISION 2

Journée du 23 juin

Vauréal - Chartres	D20949	13 - 8
	D20950	4 - 15

Amende : feuilles de match incomplètes pour les 2 clubs x 2 : (E)

Homologué

Montigny - Pessac	D20951	15 - 5
	D20952	13 - 3

POULE 3

Rouen 2 - Ronchin	N1C1037	15 - 5
	N1C1038	20 - 12

Homologué

Dijon - Valenciennes	N1C1039	9 - 6
	N1C1040	8 - 3

Scorage : RBI faux : pas de RBI sur une E quand il y a déjà 2 retraits

Expulsion : Jean-Guillaume SOULIER, licence 19957, Dijon

Expulsion : Jean-Paul, licence 28872, Valenciennes

Homologué

POULE 4

Gif s/Yvette - Rennes	N1D1037	0 - 4
	N1D1038	3 - 5

Amende : Gif/Yvette : feuilles de match incomplètes (horaire)

Amende : Rennes x 2 : feuilles de match incomplètes (E)

Amende Gif/Yvette x 2 : absence du code des matches

Homologué

Thiais - PUC 2	N1D1039	3 - 12
	N1D1040	4 - 8

Amende : PUC 2 x 2 : feuilles de match incomplètes (E)

Avertissement au PUC 2 : Couleur de l'uniforme incorrecte

Homologué

Prochaine réunion le 16 juillet

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 17 juillet 2013

JM MEURANT - C FREY
A Pineuilh
De 11 :30 à 18 :50

Le PV12 parlera plus particulièrement :
des play-off
phase de maintien
barrage
Division 1
Division 2
National 1
Reports et terrains
Homologations

PHASE DE MAINTIEN DE LA D1

La phase de maintien initialement entre le 7^{ème} et le 8^{ème} du classement est annulée du fait de la place au classement de l'équipe fédérale (article 6.05.05 des RGES)
L'équipe classée 7^{ème} de la D1 disputera les matches de barrage contre le 1^{er} de la D2.

BARRAGE D1 ET D2

Une erreur de calendrier nous oblige a changé les dates des barrages entre le 1^{er} de la D2 et le perdant de la phase de maintien de la D1.

Nouvelles dates :
5 et 6 octobre
12 et 13 octobre

DIVISION 2

½ finales et phase de maintien

24 et 25 août

Les équipes ont la possibilité de jouer soit le samedi soit le dimanche soit un match par jour
Les équipes doivent transmettre à la CNSB le jour et les horaires sur le formulaire adéquat
après accord entre les 2 équipes.

Cette démarche est exonérée de droit financier.

31 août et 1^{er} septembre

1^{er} match : samedi - 16 :00

2^{ème} match : dimanche - 11 :00

3^{ème} match si nécessaire : dimanche - en suivant

Voir calendrier sur site officiel



NATIONAL 1

½ finales

24 et 25 août

Eysines reçoit La Rochelle

Rennes reçoit PUC 2

Les équipes home team ont été déterminées par le TQB

1^{er} match : samedi - 16 :00

2^{ème} match : dimanche - 11 :00

3^{ème} match si nécessaire : dimanche - en suivant

Voir calendrier sur site officiel

FEUILLE DE MATCH

Nous avons constaté que beaucoup de feuilles de match sont remplies intégralement par le scoreur. Celui-ci n'est pas forcément informé du statut des joueurs - étranger - muté - assimilé - qui n'est alors pas noté.

Nous rappelons que la feuille de match doit être remplie par les coaches ce qui éviterait certainement quelques pénalités financières.

SANCTIONS

Erratum

2 - Expulsion : Jean-Paul **GOMEZ**, licence 28872, Valenciennes

REPORTS

Pessac - en play-off ou play down

Dates : 24 et 25 août

Report les 7/8 septembre

Dates : 31 août et 1^{er} septembre

report les 14 et 15 septembre

Accordés

Montpellier-Sénart

date initiale :14 juillet 11 :00 -

Avancé au samedi 13 juillet 16 :00

Thiais - Savigny 2

date initiale 14 juillet

Terrain occupé par les feux d'artifice

Reporté au 15 septembre

Bourges - Gapeau

date initiale 14 juillet

Terrain occupé par les feux d'artifice

Reporté au 15 septembre

Nice-BB Rencontre

date initiale 1^{er} septembre

Reporté au 15 septembre

Gapeau - Nice

date initiale 25 août

Reporté au 22 septembre si nécessaire

Ces 2 reports sont sous condition de réception du formulaire officiel à la CNSB

COMMISSION JURIDIQUE

La Commission Juridique valide le contrat professionnel du joueur

Clément DUPUIS, licence 75399

Club de Valenciennes

Accord de la CNSB

HOMOLOGATIONS

DIVISION 1

Journée du 30 juin

Rouen 1 - Savigny 1	D111081	6 - 4
	D111082	1 - 9

Amende : non communication des résultats le dimanche soir

Amende pour Savigny 2^e match: absence des (E) et (M)

Homologué

Toulouse - Pôle Toulouse	D111083	8 - 5
	D111084	1 - 6

Homologué

PUC 1 - Montpellier 1	D111085	7 - 4
	D111086	4 - 0

Homologué

Sénart - Beaucaire	D111087	11 - 6
	D111088	10 - 0

Homologué

Journée du 7 juillet

Toulouse - Rouen 1	D112089	1 - 11
	D112090	0 - 6

Amende pour Rouen 1 x2 : absence des (E) et (M)

Homologué

Sénart - Pôle Rouen	D112091	11 - 4
	D112092	15 - 3

Amende pour Sénart x2 : absence des (E) et (M)

Scorage : le scoreur n'a pas signé une feuille de match - il a rempli entièrement les 2 feuilles de match d'où l'absence des notions (E)

Scorage : RBI faux : pas de RBI sur une E quand il y a déjà 2 retraits

Homologué

Montpellier 1 - Beaucaire	D112093	4 - 0
	D112094	11 - 1

Amende pour Beaucaire 1^{er} match: absence des (E) et (M)

Homologué

PUC 1 - Savigny 1	D112095	13 - 5
	D112096	4 - 2

Homologué

Journée du 14 juillet

Toulouse - PUC 1	D113097	
	D113098	

En attente des documents

Montpellier 1 - Sénart	D113101	11 - 10
	D113102	4 - 8

Homologué

Beaucaire - Savigny 1

D113103

D113104

En attente des documents

DIVISION 2

Journée du 30 juin

Dunkerque - Montigny

D21055

5 - 17

D21056

2 - 15

Amende : feuilles de match incomplètes pour Montigny 1^{er} match : (E)

Homologué

Chartres - Ermont

D21057

10 - 2

D21058

4 - 7

Expulsion : Alexandre MARTIN, licence 19029, club de Chartres, commission de discipline

Amende : feuilles de match incomplètes pour Chartres x 2 : (E)

Homologué

Vauréal - Pessac

D21059

8 - 7

D21060

5 - 6

Homologué

NATIONALE 1

Journée du 7 juillet

Play - Off - 1/4 de finale

Clermont-Ferrand - La Rochelle

N1F1141

5 - 11

La Rochelle - Clermont-Ferrand

N1F1142

6 - 0

Homologué

Eysines - Montpellier 2

N1F1144

4 - 2

Montpellier 2 - Eysines

N1F1145

7 - 6

Eysines - Montpellier 2

N1F1146

8 - 6

Homologué

Rouen 2 - Rennes

N1F1147

18 - 5

Rennes - Rouen 2

N1F1148

11 - 1

Rouen 2 - Rennes

N1F1149

2 - 13

Homologué

PUC 2 - Ronchin

N1F1150

16 - 6

Ronchin - PUC 2

N1F1151

4 - 11

Homologué

Play - Down

Nice - Pineuilh

N1PD1156

5 - 1

Pineuilh - Nice

N1PD1157

0 - 10

Homologué

Marseille - Bourges

N1PD1158

3 - 8

Bourges - Marseille

N1PD1159

4 - 14

Homologué

Gapeau - BB Encontre	N1PD1160	6 - 8
BB Encontre - Gapeau	N1PD1161	1 - 13

Homologué

Argancy - Thiais	N1PD1162	7 - 11
Thiais - Argancy	N1PD1163	11 - 1

Homologué

Valenciennes - Gif /Yvette	N1PD1164	13 - 3
	N1PD1165	18 - 16

Homologué

Dijon - Savigny 2	N1PD1166	8 - 10
Savigny 2 - Dijon	N1PD1167	12 - 5

Homologué

Journée du 14 juillet

Play - Down

Nice - Marseille	N1PD1268	0 - 7
Marseille - Nice	N1PD1269	7 - 0

Forfait de Nice

Homologué

Pineuilh - BB Encontre	N1PD1270	4 - 16
BB Encontre - Pineuilh	N1PD1271	15 - 11

Homologué

Bourges - Gapeau	N1PD1272	
Gapeau - Bourges	N1PD1273	

Terrain occupé par les feux d'artifice

Reporté au 15 septembre

Argancy - Valenciennes	N1PD1274	20 - 7
Valenciennes - Argancy	N1PD1275	5 - 14

Homologué

Thiais - Savigny 2	N1PD1276	
Savigny 2 - Thiais	N1PD1277	

Terrain occupé par les feux d'artifice

Reporté au 15 septembre

Gif /Yvette - Dijon	N1PD1278	
Dijon - Gif /Yvette	N1PD1279	

En attente des documents

Rapport des arbitres

Terrain de Gif s/Yvette

Terrain non tracé

Sans lignes de foul ball

Terrain inacceptable pour une compétition de National 1

CHALLENGE DE France 2014

Rouen et Toulouse ont déposé leur candidature pour organiser cette compétition.

Le cahier des charges leur sera envoyé le mois prochain

Ces propositions seront soumises au Comité Directeur en septembre.

L'appel à candidature pour le challenge 2015 est également ouvert

Travail sur le cahier des charges du CdF.

Prochaine réunion le 30 juillet

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 22 juillet 2013

JM MEURANT - C FREY
Par téléphone
De 13:30 à 15 :45

HOMOLOGATIONS

DIVISION 1

Journée du 14 juillet

Toulouse - PUC 1	D113097	2 - 5
	D113098	3 - 5
Homologué		
Montpellier 1 - Sénart	D113101	11 - 10
	D113102	4 - 8
Homologué		
Beaucaire - Savigny 1	D113103	5 - 7
	D113104	11 - 4
Homologué		

Journée du 21 juillet

PUC 1 - Sénart	D114107	14 - 4
	D114108	5 - 2
Homologué		
Savigny 1 - Toulouse	D114109	7 - 5
	D114110	6 - 7
Homologué		
Beaucaire - Rouen 1	D114111	1 - 10
	D114112	0 - 2
Homologué		



Division 1	Total	W	L	Classement
Rouen	28	24	4	857
Sénart	28	19	9	679
PUC	28	18	10	643
Montpellier	28	18	10	643
Beucaire	28	10	18	357
Savigny	28	10	18	357
Toulouse	28	8	20	286
Pôle France	28	5	23	179

Egalité :

PUC - Montpellier : TQB
 Beaucaire : 3 victoires
 Savigny : 1 victoire

¼ de finale

1 - PUC reçoit Savigny
 2 - Montpellier reçoit Beaucaire

ERRATUM N1

½ FINALES du 24 et 25 AOUT sont inversées par rapport au dernier PV12

*PUC2 reçoit RENNES
 Et
 LA ROCHELLE reçoit EYSINES*

*Samedi 24 Aout 16 heures
 PUC2-Rennes
 La Rochelle-Eysines*

*Dimanche 25 Aout 11heures
 Rennes-PUC2
 Eysines-La Rochelle*

Match 3 si nécessaire PUC2 et LA Rochelle (home team)



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 30 juillet 2013

JM MEURANT - C FREY
Par téléphone et email

HOMOLOGATIONS

DIVISION 1

Journées des 27 et 28 juillet

1/4 de finale

PUC - Savigny	D1F15113	6 - 5
Savigny - PUC	D1F15114	6 - 5
PUC - Savigny	D1F15115	8 - 6

Homologué

Montpellier - Beaucaire	D1F15116	9 - 0
Beaucaire - Montpellier	D1F15117	3 - 8

Homologué

1/2 finales « meilleurs des 5 »

17 et 18 août

Montpellier reçoit Rouen - 1^{er} match samedi 17:30 - 2^{ème} match dimanche 12:00
PUC reçoit Sénart - 1^{er} match 16:00 - 2^{ème} match dimanche 11:00

24 et 25 août

Rouen reçoit Montpellier - 1^{er} match samedi 17:30 - 2^{ème} match dimanche 11:00
Sénart reçoit PUC - 1^{er} match samedi 16:00 - 2^{ème} match dimanche 11:00

3^{ème} match si nécessaire : dimanche - en suivant

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Le club d'accueil :

fournit le scoreur diplômé

Communique les résultats à la CNSB dès la fin des rencontres par SMS au 06 09 26 45 81
Envoie tous les documents au siège fédéral

La CNSB

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00





COMPTE RENDU DE LA CNSB

du 27 août 2013

JM MEURANT - C FREY

Petit rappel en ce qui concerne les horaires et lieux des rencontres c'est la CNSB qui décide
Le site technique baseball est mis à jour et donne tous les renseignements y compris les codes des matches
WWW.Stbaseball.fr

DIVISION 1

Finales « au meilleur des 5 matches »

31 août et 1^{er} septembre

Sénart reçoit Rouen - 1^{er} match samedi 19:00 - 2^{ème} match dimanche 13:00
Commissaire Technique : Gilbert LEJEUNE
Home team : Sénart

7 et 8 septembre

Rouen reçoit Sénart - 1^{er} match samedi 17:30 - 2^{ème} match dimanche 11:00 et en suivant
Commissaire Technique : Christine FREY
Home team : Rouen, également pour les 4^{ème} et 5^{ème} matches si nécessaires

Balles :

Fournies par la FFBS

DIVISION 2

½ Finales « au meilleur des 5 matches »

Chartres - Dunkerque

31 août et 1^{er} septembre

Horaire : 1^{er} match samedi 16 :00 - 2^{ème} match dimanche 11 :00 et en suivant

Pessac - Montigny

(rencontres reportées)

7 et 8 septembre

Horaire : 1^{er} match samedi : 16 :00 - 2^{ème} match dimanche 14 :00
Home team : Pessac

Montigny - Pessac

14 et 15 septembre

Horaire : 1^{er} match 16 :00 - 2^{ème} match dimanche 11 :00 et en suivant
Home team : Montigny également pour les 4^{ème} et 5^{ème} matches si nécessaires

Balles :

Chaque équipe home team fournit les balles du match

Finales « au meilleur des 5 matches »

21 et 22 septembre

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



Horaire : 1^{er} match samedi 15 :00 - 2^{ème} match dimanche 14 :00
L'horaire est maintenu à 15 :00 pour des raisons de luminosité en fin d'après-midi à cette date
Commissaire Technique : à définir
Home team : chez l'équipe la moins bien classée de la phase de qualification

28 et 29 septembre
Horaire : 1^{er} match samedi 15 :00 - 2^{ème} match dimanche 11 :00 et en suivant
Commissaire Technique : à définir
Home team : chez l'équipe la mieux classée de la phase de qualification également pour les 4^{ème} et 5^{ème} matches si nécessaires

BALLES fournies FFBS

Maintien « au meilleur des 5 matches»

Vauréal - Ermont
24 et 25 août reporté aux 31 Août et 1^{er} septembre
Match 1 à 16 heures match 2 à 14 heures

Ermont - Vauréal
7 et 8 septembre
Horaire : 1^{er} match samedi 15 :00 - 2^{ème} match dimanche 11 :00 et en suivant

NATIONALE 1

½ Finales « au meilleur des 3 matches »

PUC 2 - RENNES
24 et 25 août : 1^{er} match joué
2^{ème} et 3^{ème} (si nécessaire) matches reportés aux 31 août et 1^{er} septembre
au PUC
Horaire : dimanche 13 :00 et en suivant si nécessaire
L'horaire est décidé à 13 :00 pour des raisons de luminosité en fin d'après-midi à cette date

Finales « au meilleur des 3 matches»

Le tirage au sort a désigné le lieu de finale à Esynes (Bordeaux)
7 et 8 septembre
Tirage au sort effectué par Julien

Play-down

15 septembre
rencontres reportées
Thiais - Savigny 2
Nice - Boé Bon Rencontre
Bourges - Gapeau

22 septembre
Rencontres reportées
Savigny 2 - Gif s/Yvette
Savigny doit trouver un terrain et le faire savoir
à la CNSB le plus rapidement possible



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 4 septembre 2013

JM MEURANT - C FREY
H LAPEYRE par téléphone
A Pineuilh
De 11 :00 à 17 :00

SANCTIONS

- 1 - Expulsion : Grégory CROS, licence 17070, club de Montpellier - 1/2 finale du 25 août
- 2 - Expulsion : Jean-Luc PATUREL, licence 16657, club de Sénart - finale du 31 août
- 3 - Expulsion : Paco MAKDAD, licence 24970, club de Bréal sous Monfort - N2 - contre St Lô
- 4 - Expulsion : Julien LONDERO, licence 33896, club du PUC 3, N2 - contre St Just St Rambert

HOMOLOGATIONS

DIVISION 1

Journées des 17 et 18 août

1/2 de finale

Montpellier - Rouen 1	D1F16119	4 - 1
	D1F16120	2 - 3
Homologué		
PUC 1- Sénart	D1F16121	2 - 5
	D1F16122	12 - 11
Homologué		

Journées des 24 et 25 août

1/2 de finale

Rouen 1 - Montpellier	D1F17125	11 - 1
	D1F17126	12 - 2
Expulsion de Gregory CROS - Montpellier- licence 17070		
Homologué		

Sénart - PUC 1	D1F17128	12 - 2
	D1F17129	4 - 2
Homologué		

Journées des 31 août et 1er septembre **Finale**

Sénart - Rouen 1	D1F18134	2 - 10
	D1F18135	2 - 1

Expulsion : Jean-Luc PATUREL Sénart

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



Savigny 2 - Gif /Y N1PD1386
Gif /Y - Savigny 2 N1PD1387
Reporté au 22 septembre

Dijon - Argancy N1PD1388 7 - 11
Argancy - Dijon N1PD1389 9 - 1
Homologué

Valenciennes - Thiais N1PD1390 7 - 6
Thiais - Valenciennes N1PD1391 14 - 4
Homologué

Journée du 1er septembre

Play - Down

Pineuilh - Bourges N1PD1492
Bourges - Pineuilh N1PD1493
En attente des documents

Nice - BBEencontre N1PD1494
BBEencontre - Nice N1PD1495
Reporté au 15 sept

Marseille - Gapeau N1PD1496 2 - 13
Gapeau - Marseille N1PD1497 7 - 9
Homologué

Thiais - Gif s/Y N1PD1498 8 - 4
Gif /Y - Thiais N1PD1499 2 - 16
Homologué

Argancy - Savigny 2 N1PD14100 13 - 11
Savigny 2 - Argancy N1PD14101 9 - 12
Homologué

Valenciennes - Dijon N1PD14102 11 - 1
Dijon - Valenciennes N1PD14103 9 - 10
Homologué

Journées des 7 et 8 septembre

Play - Down

Gapeau - Pineuilh N1PD15106 7 - 0
Pineuilh - Gapeau N1PD15107 0 - 7
Forfait de Pineuilh
Homologué

NATIONAL 2 Responsable : Hervé LAPEYRE

Journée du 1^{er} septembre

La Guerche-Sénard N21101 5-1
La Guerche-Sénard N21102 3-2

Homologué

Metz-Les Andelys	N21103	8-12
Metz-Les Andelys	N21104	13-12

Attente des feuilles de match et scorage

Caen-Compiègne	N22101	7-0
Caen-Compiègne	N22102	7-0

Forfait de Compiègne

Homologué

St Lô-Bréal/Montfort	N22103	18-3
St Lô-Bréal/Montfort	N22104	8-12

Expulsion de Pako Makdad du club de Bréal (Licence 24970)

Attente des feuilles de match et scorage

Joué les Tours-Châtellerault	N23101	8-11
Joué les Tours-Châtellerault	N23102	15-5

Homologué

PUC 3-St Just St Rambert	N23103	4-14
PUC 3-St Just St Rambert	N23104	9-13

Expulsion de Julien Londero du PUC (Licence 33896)

Homologué

Léguévin-Beaucaire	N24101	9-8
Léguévin-Beaucaire	N24102	12-2

Attente des feuilles de match et scorage

Villefontaine-St Priest	N24103	8-15
Villefontaine-St Priest	N24104	10-9

Attente des feuilles de match et scorage.

Nous vous rappelons qu'il faut impérativement communiquer les résultats avant 20h le dimanche et envoyer les feuilles de match et scorage après les avoir scannées le dimanche . Les originaux et le roster Ifédération doit parvenir à la fédération dans les 48h.

Des amendes seront données aux club ne respectant pas ces règles.

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 12 septembre 2013

JM MEURANT - C FREY
H LAPEYRE par téléphone
A Etauliers
De 11 :00 à 17 :00

SANCTION

- Expulsion : Mathieu BESNIER, licence 27019, club de Savigny 2

HOMOLOGATIONS

DIVISION 1

Journées des 7 et 8 septembre

Finale

Rouen 1 - Sénart	D1F19136	0 - 4
	D1F19137	7 - 3
	D1F19138	5 - 1

Homologué

Rouen est Champion de France Division 1 - 2013

Sénart est Vice-Champion de France Division 1 - 2013

DIVISION 1

**Meilleur lanceur des 5 matches de la finale
CESPEDES Leonel - Sénart**

**Meilleur batteur des 5 matches de la finale
RAMIREZ Brian - Rouen**

**MVP des 5 matches de la finale
VAUGELADE Yoann - Rouen**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00

DIVISION 2

Journées des 24 et 25 août - joués les 7 et 8 septembre

1/2 de finale

Pessac - Montigny	D2F1163	7 - 5
	D2F1164	6 - 5
Homologué		

Journées des 31 août et 1er septembre

1/2 de finale

Chartres - Dunkerque	D2F1267	4 - 3
	D2F1268	5 - 4
Homologué		

Montigny - Pessac	D2F1270	reporté 14 et 15 septembre
	D2F1271	
	D2F1272	

Maintien

Ermont - Vauréal	D2M1273	5 - 2
	D2M1274	16 - 0
	D2M1275	6 - 20

Absence du Iroster de Ermont
Homologué

VAUREAL se maintient en Division 2 Ermont joue les barrages
--

NATIONALE 1

Journée du 25 août

Play - Off

1/2 de finale

La Rochelle - Eysines	N1F1253	2 - 7
Eysines - La Rochelle	N1F1254	5 - 1
Homologué		

PUC 2 - Rennes	N1F1256	2 - 11
Rennes - PUC2	N1F1257	2 - 4
PUC 2 - Rennes	N1F1258	2 - 5
Homologué		

Journée du 1er septembre

Play - Down

Pineuilh - Bourges	N1PD1492	10 - 6
--------------------	----------	--------

Bourges - Pineuilh N1PD1493 4 - 11
Homologué

Nice - BBEencontre N1PD1494 7 - 0
BBEncontre - Nice N1PD1495 0 - 7
**Forfait de Boé Bon Rencontre
Homologué**

Journées des 7 et 8 septembre

Finale

Eysines - Rennes N1F1353 6 - 1
Rennes - Eysines N1F1354 11 - 6
Eysines - Rennes N1F1355 1 - 16
Homologué

**RENNES est Champion de France National 1 - 2013
et joue les barrages d'accèsion à la D2**

EYSINES est Vice-Champion de France Nationale 1 - 2013

NATIONAL 1

**Meilleur lanceur des 3 matches de la finale
Pedro SANTANA - Eysines**

**Meilleur batteur des 3 matches de la finale
Neftali MILLER - Rennes**

**MVP des 3 matches de la finale
Yaset OLIVA - Rennes**

Play - Down

Bourges - Nice N1PD15104 6 - 8
Nice - Bourges N1PD15105 13 - 9
Homologué

BBEncontre - Marseille N1PD15108 2 - 3
Marseille - BBEencontre N1PD15109 18 - 24
Homologué

Gif/Y - Argancy N1PD15110 14 - 4
Argancy - Gif/Y N1PD15111 10 - 6
Homologué

Dijon - Thiais N1PD15112 6 - 3
Thiais - Dijon N1PD15113 5 - 9
Homologué

Savigny 2 - Valenciennes	N1PD15114	7 - 6
Valenciennes - Savigny 2	N1PD15115	4 - 9

Expulsion : Mathieu BESNIER - Savigny 2
Homologué

BARRAGES

Journées des 28 et 29 septembre

Rennes - Ermont	D2B1581
	D2B1582

Journées des 5 et 6 octobre

Ermont - Rennes	D2B1683
	D2B1684
	D2B1685

NATIONAL 2 Responsable : Hervé LAPEYRE

Journée du 8 septembre

Metz-La Guerche	N21205	7-6
Metz-La-Guerche	N21206	8-14

Homologué

Les Andelys-Sénart	N21207	0-16
Les Andelys-Sénart	N21208	6-16

Homologué

Compiègne-St Lô	N22207	4-26
Compiègne-St Lô	N22208	0-25

Attente des feuilles de match et scorage.

Rappel : Les feuilles de St Lô -Bréal du 1^{er} septembre ne sont toujours pas parvenues au siège de la Fédération.

Joué les Tours- PUC 3	N23205	9-8
Joué les Tours- PUC 3	N23206	10-19

Homologué

St Just St Rambert-Châtellerault	N23207	7-0
St Just St Rambert-Châtellerault	N23208	7-0

Homologué . Forfait de Châtellerault

Léguévin-St Priest	N24205	5-9
Léguévin-St Priest	N24206	1-9

Homologué

Beucaire-Villefontaine	N24207	9-4
Beucaire-Villefontaine	N24208	11-6

Homologué

Les Clubs de Caen, Beaucaire, St Just St Rambert et St Priest sont qualifiés pour les quarts de finales.



COMPTE - RENDU DE LA CNSB

Du 17 septembre 2013

JM MEURANT - C FREY
A Pineuilh

DIVISION 2

Finales « au meilleur des 5 matches »

22 septembre à Pessac

Pessac reçoit Chartres - 1^{er} match 11:00 - 2^{ème} match dimanche 14:00

Commissaire Technique : JM Meurant

Balles : Fournies par le club recevant

28 et 29 septembre à Chartres

Chartres reçoit Pessac - 1^{er} match samedi 15 :00 - 2^{ème} match dimanche 11:00 et en suivant

Commissaire Technique : Jean-Marie MEURANT

Home team : Chartres, également pour les 4^{ème} et 5^{ème} matches si nécessaires

Balles : Fournies par le club recevant

***Le Barrage D2 D1 est supprimé
Le Champion de France accède directement à la D1***

C.N.S. B



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



CNSB

Le 17 Septembre 2013

**FINALE D2
22-28-29 septembre**

Procédures d'avant match

**La pratique s'effectuera sur le terrain de la compétition
Deux (2) heures avant le début du 1^{er} match à 9heures**

- 45 minutes de « batting » pour l'équipe recevant
- 45 minutes de « batting » pour l'équipe visiteuse
- 10 minutes « d'infield » pour l'équipe recevant
- 10 minutes « d'infield » pour l'équipe visiteuse
- 10 minutes de remise en état du terrain

Il sera procédé à la présentation des équipes : énumération des joueurs du line-up de l'équipe visiteuse puis du reste de l'équipe. Ils s'aligneront le long des lignes de foul de 1^{ère} base l'équipe locale en ligne de foul de 3^{ème} base.

L'équipe recevant pourra occuper le dug out qu'elle a l'habitude d'occuper lorsqu'elle évolue à domicile.

*L'hymne national est souhaité au moins une fois.
Possibilité d'un lancer d'ouverture par une personnalité.*

Un line-up devra être déposé à la table de scorage au moins 30mn avant le début de la rencontre. Il donnera les noms, prénoms, n° d'uniforme, positions sur le terrain. De même que le « IROSTER ». Le club recevant fournit les feuilles de match et de score

Le scoreur (euse) officiel(les) doit avoir une copie de la liste approuvée de chaque équipe. Le line-up officiel sera donné à l'arbitre en chef lors de la réunion des coaches juste avant le début du match. Une copie doit être donnée au scoreur officiel et au commissaire technique en charge de la rencontre.

Il sera remis lors de la cérémonie des récompenses, la coupe du M.V.P de la Finale (5 matches ou moins) et meilleur batteur et meilleur lanceur de la finale.

« Le fair-play signifie bien plus que le simple respect des règles. Il couvre les notions d'amitié, de respect de l'autre et d'esprit sportif »

Bons matches à tous



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 2 octobre 2013

JM MEURANT - C FREY
H LAPEYRE par téléphone
A Pineuilh
De 11 :00 à 17 :00

Coupes d'Europe 2014

Rouen est qualifié pour l'European Cup A

Sénart accède à la Qualifier for European Cup A

SANCTION

1 - Expulsion : BERNAQUEZ Stéphane, club de Caen, licence 24258 : une procédure disciplinaire est demandée.

2 - Avertissement : MEUNIER-GUTTIN Yves, club de Caen, licence 23393

Félicitations !

Depuis quelques semaines, les PV de la CNSB ne sont plus accompagnés de la grille des pénalités financières.

Vous devez penser qu'il y a du relâchement au sein de la CNSB et que ses membres sont fatigués en fin de saison.

Pas du tout : les membres de la CNSB sont toujours aussi vigilants.

Mais il n'y a pas lieu de mettre des amendes : les feuilles de match et feuilles de scorage sont impeccablement remplies, les irosters toujours (ou presque) présentés, le tout envoyé dans les délais.

HOMOLOGATIONS

DIVISION 2

Journées des 31 août et 1er septembre

1/2 de finale

Montigny - Pessac

D2F1270

12 - 2

D2F1271

13 - 2

D2F1272

5 - 6

Joués les 14 et 15 septembre
Homologué

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



Journées des 22 et 23 septembre

Finale

Pessac - Chartres	D2F1376	3 - 10
	D2F1377	3 - 5

Homologué

Journées des 28 et 29 septembre

Finale

Chartres - Pessac	D2F1478	12 - 0
-------------------	---------	--------

Homologué

Chartres est Champion de France Division 2 - 2013

Pessac est Vice-champion de France Division 2 - 2013

DIVISION 2

**Meilleur lanceur des 3 matches de la finale
Guillaume DELERIVE - Chartres**

**Meilleur batteur des 3 matches de la finale
Ikegana DAISUKE - Chartres**

**MVP des 3 matches de la finale
Manuel PREVEAUX - Chartres**

Chartres accède à la Division 1 en 2014

NATIONALE 1

Journée du 14 juillet Joués le 15 septembre

Play - Down

Bourges - Gapeau	N1PD1272	3 - 7
Gapeau - Bourges	N1PD1273	9 - 16

Homologué

Thiais - Savigny 2	N1PD1276	9 - 8
Savigny 2 - Thiais	N1PD1277	10 - 12

Homologué

Journée du 25 août Joués le 22 septembre

Play - Down

Gapeau - Nice	N1PD1382	5 - 22
Nice - Gapeau	N1PD1383	19 - 9

Homologué

Savigny 2 - Gif /Y
Gif /Y - Savigny 2
Homologué

N1PD1386 7 - 5
N1PD1387 3 - 0

CLASSEMENT DES PLAY-DOWN

Mise à jour
du 02/10/2013

Nationale 1 Play Down poule 1	Total	G	P	Classement
Nice	18	15	3	833
Boe Bon Encontre	18	14	4	778
Marseille	18	9	9	500
Gapeau	18	8	10	444
Bourges	18	5	13	278
Pineuilh	18	3	15	167

Nationale 1 Play Down poule 2	Total	G	P	Classement
Argancy	18	12	6	667
Savigny 2	18	9	9	500
Gif s/Yvette	18	9	9	500
Thiais	18	9	9	500
Valenciennes	18	8	10	444
Dijon	18	7	11	389

Descente en regional

Les 4 clubs rétrogradés sont :
Bourges
Pineuilh
Valenciennes
Dijon

COURRIERS

Réponse est faite au club de Caen.

NATIONAL 2
Responsable : Hervé LAPEYRE

Dans la Poule Nord:

Sénart bat Caen en deux matches (5-4 et 5-3)

La Guerche de Bretagne bat St Lô en deux matches (21-4 et 5-4)

Dans la Poule Sud:

St Just St Rambert bat Beaucaire en deux matches 17-5 et 26-4

Le PUC bat Bron St Priest 20-9 Le match de dimanche PM a été annulé (Rain-out)

Les matches Bron-PUC seront joués le dimanche 6 octobre à Dijon à partir de 11h00.

Dijon fournira un scoreur SR1 pour les matches.

Le PUC fournira les balles pour le premier match et sera home team sur la feuille de match.

Le tirage au sort a désigné Sénart et le vainqueur de Bron St Priest - PUC comme équipe recevante pour les demi-finales.

Samedi 5 et dimanche 6, SENART reçoit La Guerche pour la demi finale Nord.

Samedi match à 16h00 (Sénart Home team)

Dimanche match à 11h00 (La Guerche Home team)

Dimanche 3ème match éventuel à 14h. Un tirage au sort sera fait à la fin du deuxième match pour désigner l'Home-team du match éventuellement décisif.

La Guerche doit apporter les balles pour le match 2 et éventuellement le match 3.

La demi finale sud entre Bron ou le PUC et St Just St Rambert se déroulera le 12 et 13 octobre.

La finale en terrain neutre est repoussée au 19 et 20 octobre.

Fabien Carrette fera la désignation pour l'arbitrage.

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 10 octobre 2013

JM MEURANT - C FREY - H LAPEYRE
par téléphone

SANCTION

- 1 - Expulsion : TEYGEMAN Damien, club de Sénart, licence 5629 : une procédure disciplinaire est demandée.
- 2 - Expulsion : BRELLE Matthieu, club de Sénart, licence 5708
- 3 - Expulsion : THOMAS Gaël, club de Sénart, licence 31123

Annexe 2 des RGES - § 7 : Cumul de 3 expulsions aux membres d'une même équipe : 1000€ pour Sénart 2

- 4 - Expulsion : LABELLE André, club de Rennes, licence 18030

La CNSB attire l'attention du club de Rennes sur le nombre d'expulsion de ses joueurs. La CNSB rappelle que, à la 3^{ème} expulsion, l'annexe 2 des RGES l'autorise à donner une amende conséquente au club.

La CNSB attire l'attention du club de Rennes sur le nombre d'expulsion d'un même joueur. La CNSB rappelle que, à la 3^{ème} expulsion, l'annexe 2 des RGES l'autorise à donner une amende extrêmement conséquente au club. Mr Labelle a déjà été expulsé 2 fois

Voir le fichier Sanctions ci-joint et annexe 2 des RGES §7

NATIONAL 2

Responsable : Hervé LAPEYRE

Finales N2 « au meilleur des 3 matches »

Les 19 et 20 octobre 2013
à LIMOGES

1^{er} match samedi 15:00

2^{ème} match dimanche 11:00 et en suivant 3^{ème} si nécessaire

Commissaire Technique : JM Meurant

Home team : 1^{er} match La Guerche de Bretagne 2^{ème} match l'autre finaliste

Si troisième match tirage au sort

Balles : Fournies par la FFBS



La CNSB



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 14 octobre 2013

JM MEURANT - C FREY - H LAPEYRE - O. DUBAUT - S. RAULET
par téléphone

NATIONAL 2

12 octobre : Bron St Priest - St Just St Rambert

La ½ finale a été perturbée du fait de la pluie. Seules 2 rencontres ont pu être jouées :
- Chaque équipe a gagné un match

La CNSB décide à l'unanimité :

- que la 3^{ème} rencontre de cette ½ finale se jouera **dimanche 20 octobre à 11 :00**
- de reporter la finale **les 26 et 27 octobre 2013 à Limoges**
- de tenir compte des risques d'intempéries à ces dates
- et de prévoir celles-ci à savoir :
 - o si seules 2 rencontres peuvent être jouées gagnées par chacune des deux équipes, l'égalité sera cassée par le **calcul du TQB** effectué sur place par le Commissaire Technique
 - o si **une** rencontre seulement est possible, cette rencontre sera unique et **déterminante.**

Article 15.06.02 des RGS

Les membres de la CNSB remercient le club de Limoges de sa souplesse
devant ces difficultés liées aux intempéries



La CNSB



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

WWW.FFBSC.ORG
communication@ffbsc.org

41 RUE DE FECAMP
75 012 PARIS

T/ +33 (0) 1 44 68 89 30
F/ +33 (0) 1 44 68 96 00



COMPTE - RENDU DE LA CNSB du 3 novembre 2013

JM MEURANT - C FREY

La CNSB remercie le club de Limoges et sa mairie
d'avoir accueilli la finale de
Nationale 2

Lors de l'assemblée générale,
sera organisée une cérémonie pour récompenser
le meilleur frappeur
le meilleur lanceur
de la Division 1
Division 2
Et Nationale 1

Merci aux statisticiens

Lionel DHUR
Véronique POUDEROUX
Pascal OSMOND

Et tout particulièrement à
Pascal MAITROT
Gwenplaine MANACH
qui continuent de se pencher sur les feuilles de scorage

Merci également à
Aude FATOUT
Pour les statistiques du Challenge de France
Et pour ses avis éclairés ses derniers jours

Récapitulatif :

Rouen est Champion de France Division 1 - 2013

Sénart est Vice-champion de France Division 1 - 2013

Coupes d'Europe 2014

Rouen est qualifié pour l'European Cup A
Sénart accède à la Qualifier for European Cup A

Chartres est Champion de France Division 2 - 2013

Pessac est Vice-champion de France Division 2 - 2013

Chartres accède à la Division 1 en 2014



Barrage

Journées des 28 et 29 septembre

Rennes - Ermont	D2B1581	11 - 9
	D2B1582	19 - 11

Homologué

Journées des 5 et 6 octobre

Ermont - Rennes	D2B1683	12 - 16
-----------------	---------	---------

Homologué

**Rennes accede à la Division 2 en 2014
Ermont descend en National 1 en 2014**

RENNES est Champion de France National 1 - 2013

EYSINES est Vice-champion de France Nationale 1 - 2013

Descente en regional en 2014

Les 4 clubs rétrogradés sont:

Bourges

Pineuilh

Valenciennes

Dijon

LA GUERCHE de Bretagne est Champion de France National 2- 2013

BRON-ST PRIEST est Vice-champion de France Nationale 2 - 2013

MVP des 2 matches de la finale

Anthony PIQUET - La Guerche de Bretagne

Accession à la Nationale 1 en 2014

La Guerche de Bretagne

Bron-St Priest

St Just St Rambert

Sénart 2

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2014

**Le formulaire de pré-engagement sera envoyé très prochainement
Il devra être retourné dûment complété**

Au siège fédéral

Avant le 23 novembre 2013

Droits sportifs en D1

Beaucaire
Chartres
Montpellier 1
PUC 1

Rouen
Savigny 1
Sénart
Toulouse

Droits sportifs en D2

Dunkerque
Montigny
Pessac
Pôle France
Rennes
Vauréal

Droits sportifs en N1

Argancy
Boé Bon Rencontre
Bron Sr Priest
Clermont-Ferrand
Eysines
Gapeau
Gif sur Yvette
La Guerche de Bretagne
La Rochelle
Marseille
Montpellier 2
Nice
PUC 2
Ronchin
Rouen 2
St Just St Rambert
Thiais
Savigny 2
Sénart 2
Ermont

COURRIERS

Caen fait appel au CNOSF : travail avec le Secrétaire Général

La CNSB



COMPTE - RENDU DE LA CNSB et de la DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

du 5 novembre 2013

JM MEURANT Président de la CNSB - C FREY - Stephen LESFARGUES DTN - Boris ROTHERMUNDT- DTN
adjoint

A Pineuilh
De 10 :00 à 17 :00

- Championnats 2013

- Bilan 2013 - D1

- RAS
- Match en nocturne : accord des 2 clubs
- Pour les PO 2014 c'est le club recevant qui décidera de l'horaire de début des rencontres
 - Sous réserve d'en informer la CNSB par le formulaire adéquat (lutte anti-dopage)

- Bilan 2013 - D2

- RAS
- C'est le niveau de championnat le plus agréable à administrer grâce à la collaboration très sympathique des clubs

- Bilan 2013 - N1

- Première année de la nouvelle formule
- Bien acceptée
- Le texte doit être amélioré parce que motif à diverses interprétations
Notamment pour les play-downs

- Bilan 2013 - N2

- Le niveau de championnat le plus difficile à gérer
- **Changer la formule à partir des ¼ de finales pour 2014**
- Mais garder la géographie Nord - Sud afin d'éviter les distances trop lourdes pour des clubs issus des régions
- Cette année 2013 : pas assez de journées de réserve

- Championnats 2014

- Droits sportifs pour 2014

- Liste des équipes en D1 - D2 - N1
- Nationale 1 : en cas de désistement pour la montée des clubs de N2 en N1, seront repêchés en priorité les 5^{ème} et 6^{ème} des poules des play-downs (**annexe 8.01 des RGES**)



- **Réunion des clubs**
 - o D1 - D2 - N1
 - o **30 novembre et 1^{er} décembre 2013**
 - o **A Paris**

- **Pôle France en D2 pour 2014**
 - o Championnat complet
 - Avec descente possible
 - Par conséquent avec match de maintien
 - Pas de montée en D1 pour 2015 : demander approbation du CD
 - Accord du CD pour dérogation aux RGES (voir article)
 - Si le Pôle France doit disputer la finale D2, les droits sportifs iront au finaliste quoiqu'il arrive sportivement
 - 1 seule équipe, le Pôle France de Toulouse avec des renforts de joueurs (valable pour 2014 uniquement)
 - Roster différent en septembre puisque rentrée → voir dérogation pour la qualification avec accord du CD
 - Terrain : peut-être Léguevin et/ou Toulouse
 - L'accord doit être fait avant l'élaboration des calendriers

- **Compte des lancers des 18 ans**
 - o Gérer par la CNSB si pas de Commissaire Technique sur le terrain
 - o Pénalité : défaite par pénalité
 - o Référence : logiciel de statistiques
 - Avec une tolérance plus ou moins 5 lancers
 - Pénalité financière par lancer supplémentaire : 10
 - o Moyens mis en œuvre : logiciel de stat pour tous matches
 - En D1 et D2 en 2014
 - en National 1 en 2015

- **Logiciel de statistiques**
 - o Débat sur le logiciel
 - Lequel ?
 - Le logiciel doit être le même pour tous les clubs
 - La CFSS donnera son choix qui sera obligatoire
 - Présence obligatoire de 2 scoreurs pour chaque rencontre
 - Le niveau de compétence des 2 scoreurs devra être élevé.
 - Changement des annexes et RGES pour mettre les textes en conformité à ce nouveau développement
 - Ne sert pas uniquement d'outils à la protection des lanceurs mais également à la communication
 - Les textes initieront les formations par obligation
 - Collaboration étroite avec la CFSS : mise en place d'une formation en 2014 pour la formation au logiciel de statistiques choisi

- **Division d'écart**
 - o Débat sur son utilité

- Les personnes présentes sont favorables à garder cette formule
 - Mais il y a une incohérence avec l'obligation de montée en division supérieure si une équipe 1^{ère} évolue dans le niveau supérieur.
 - Dans ce cas le finaliste du championnat concerné aura les droits sportifs pour la montée au niveau supérieur quoiqu'il arrive sportivement
 - Adapter les RGES et/ou annexes en conséquence
- **Les ententes**
 - Peut-on les accepter en N1 ?
 - Les RGES ne correspondent pas à l'évolution des championnats nationaux (création de la D2)
 - Les ententes sont acceptées par les membres présents
 - Etre extrêmement vigilants sur les droits sportifs :
 - Le club de la N2 ayant les droits sportifs pour la N1 gardera et lui seul les droits sportifs pour une éventuelle montée en D2. Les autres clubs ayant participé à l'entente ne pourront prétendre à aucuns droits sportifs pour la D2
 - Les ententes restent interdites en D1 et D2
 - Adapter les RGES et/ou annexes en conséquence
- **Barrage entre la N1 et D2**
 - Débat sur son utilité
 - Les arguments vont vers la suppression
 - Et comme toujours, il faudra adapter les RGES et ses annexes.
 - Le barrage entre la D1 et la D2 est maintenu
- **Calendrier des équipes de France**
- **Calendriers prévisionnels D1 - D2 - N1 -**
 - 2014 [en annexe](#)
 - 2015 : ils seront envoyés un peu plus tard
- **Les pré-engagements**
 - Ils seront envoyés cette semaine par Mr Meurant
 - Retour obligatoire le **23 novembre**
- **Les annexes des RGES**
 - Elles seront mises à jour dans les prochains jours
 - Passeront au CD du 7 décembre
 - La possibilité de supprimer la condition d'évolution en championnat jeunes est débattue : les demandes de dérogations sont toujours justifiées si on tient compte de la situation dans les régions et dans les clubs.

- Challenge de France 2014

- Le Comité Directeur doit voter le lieu

- Challenge de France 2015

- Les dates sont déterminées :
 - du 14 au 17mai 2015
 - à faire voter par le CD

- RGES

- Une lecture intégrale et critique est nécessaire
 - Réunion 4 - 5 - 6 décembre 2013
 - Au CISP à Paris
 - Faire voter le 7 décembre au CD
 - Afin que les améliorations soient utilisables pour les championnats 2014
 - Invités :
 - CNSB présence obligatoire pendant 3 jours
 - Dont Olivier chargé des textes
 - DTN présence obligatoire pendant 3 jours
 - CFR présence obligatoire pendant 3 jours
 - CNAB
 - CFSS
 - SG présence obligatoire pendant 3 jours
 - Jeune
 - Terrain
- Envoi d'une invitation

- Convention Pôle France

- Les clubs accueillant des joueurs de Pôle France doivent être à jour des indemnités de formation prévues dans la convention : ils doivent honorer leurs factures
- Ne pourront pas évoluer en championnat 2014 si non paiement

- Les championnats régionaux

- Il faut revoir la date échéance de retour des documents régionaux
- La CNSB diffusera un PV destiné aux ligues